

PLANTATION D'UN MILLION DE PALMIERS DATTIERS
À L'HORIZON 2024

L'Algérie veut augmenter sa production de dattes

La filière dattes est en plein essor. Une production de 15 millions de quintaux est attendue pour cette saison agricole, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, en faisant savoir que la production de l'Algérie était de près de 11 millions de quintaux en 2021 et 2022. S'exprimant dans son discours à l'ouverture de la première édition du Salon international de dattes, placé sous le thème : «Nos dattes: authenticité et économie durable», le ministre a annoncé le lancement d'un nouveau programme pour développer la filière phœniciculture. P 3



FUTURE LIGNE FERROVIAIRE
BECHAR-TINDOUF

Un levier de développement socio-économique

La future ligne ferroviaire Bechar-Tindouf dont le marché de réalisation a été approuvé mardi en Conseil des ministres, constituera un levier de développement socio-économique pour toute la région Sud-ouest du pays.

P 2

BILAN DE LA DGI DURANT
LES 7 PREMIERS MOIS DE 2023

Hausse de 16% des recettes fiscales ordinaires

La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a relevé que les recettes fiscales ordinaires ont enregistré une hausse de 16 % durant les sept premiers mois de 2023, comparativement à la même période de l'année 2022, atteignant 2 488 milliards de DA.

P 5

DIASPORA-TALENTS ÉTABLIS
EN ALGÉRIE

Création d'une plateforme de mise en relation



Une nouvelle plateforme d'informations et de mise en relation entre les compétences algériennes établies à l'étranger et les talents vivant sur le territoire national sera lancée prochainement, en vue de soutenir les échanges et de lancer des projets de partenariat, a indiqué mercredi à Alger, le président de l'association de la diaspora algérienne « Djazpora », Fayçal Kaddour.

P 4

Géant
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant...

www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics)

أنا، مع جـيـون

BUREAUCRATIE ET
PROBLÈME DU
FONCIER INDUSTRIEL

Des freins
majeurs dans
l'exécution des
projets
d'investissement

« Le président vient d'instruire son gouvernement pour une plus grande célérité dans l'exécution des décisions des Conseil des ministres, des remarques adressées également à nous en tant qu'opérateurs économiques, patronats et syndicats, pour faire tourner plus vite la machine de production et aller vers l'export ». C'est ce qu'a déclaré Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), qui s'exprimait ce matin à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. M. Ziani met un doigt accusateur sur le fléau de la bureaucratie comme frein redoutable dans l'exécution des projets et propose d'accélérer les processus de numérisation et de digitalisation dans les différentes administrations. Autre frein évoqué, le dossier du foncier industriel qui attend la mise en place d'une Agence dédiée par l'adoption du projet de loi. Le patron de la CIPA, qui témoigne que des consultations ont bien eu lieu à ce sujet, estime qu'en attendant l'adoption de la nouvelle loi les walis restent habilités à agir pour booster l'investissement national et international, « parce que nous avons des partenaires étrangers pour qui le manque du foncier reste un point d'interrogation », tient-il à souligner.

R E.

FUTURE LIGNE FERROVIAIRE BECHAR-TINDOUF

Un levier de développement socio-économique

La future ligne ferroviaire Bechar-Tindouf dont le marché de réalisation a été approuvé mardi en Conseil des ministres, constituera un levier de développement socio-économique pour toute la région Sud-ouest du pays.

Synthèse Slimane T

Le Conseil des ministres, tenu sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait approuvé le marché de réalisation de la voie ferrée Tindouf-Béchar, avec le lancement « immédiat » des travaux. Le Conseil des ministres a approuvé le marché de réalisation de ce projet, avec le lancement immédiat des travaux par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), la société nationale COSIDER et l'entreprise chinoise CRCC. Le Président de la République a insisté, en outre, sur « la réduction des délais de réalisation du projet, tout en parachevant le reste des projets de voie ferrée afin de poursuivre le renforcement de notre économie nationale ». Cette voie ferrée, longue de 950 km,

devra, en plus du transport du minerai de fer du gisement de Gara-Djebilet (Tindouf), assurer aussi le transport des voyageurs et des marchandises. Ce projet d'envergure qui sera concrétisé en double voie ferrée, permettra, une fois opérationnel, à travers des trains d'une vitesse de 160 km /heure, de traction mixte électrique et diesel, le transport quotidiennement de voyageurs et de marchandises du Sud-ouest vers le Nord-ouest du pays et au-delà l'ensemble des autres régions du pays, et ce, grâce au réseau ferré national, a affirmé à l'APS le responsable de la communication de l'ANESRIF, Abdelkader Mazar. Dans ce cadre, des gares pour voyageurs seront réalisées au niveau des régions de la Hamada du Guir, Abadla, Oum-Lassel et Tindouf, ce qui contribuera, comme préconisé par les pouvoirs publics, de raccorder par voie ferrée ces régions et de donner une nouvelle dynamique aux

échanges commerciaux, aux activités économiques et à la mobilité permanente entre l'extrême sud-ouest et le reste du pays. Selon des observateurs locaux, ce projet qui permettra l'accélération du développement économique et social dans le Sud-ouest, va sans doute contribuer énormément au maillage ferroviaire du pays. Le projet ferroviaire Bechar-Tindouf qui transportera annuellement grâce à 8 trains 50 millions de tonnes de minerai de fer de Gara-Djebilet vers le futur complexe sidérurgique de Bechar et la zone portuaire d'Arzew (Oran), va permettre, en plus de donner un nouvel essor économique et social d'une grande partie de la région, le renforcement des activités de transport ferroviaire des voyageurs et au désenclavement de plusieurs zones de cette partie du pays, a-t-on fait savoir.

PROTECTION ET PRÉSERVATION DES TERRES DE L'ETAT

Le nouveau texte de loi adopté par les sénateurs

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, ce mercredi, le texte de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat, après l'adoption de la nouvelle formulation de son article 2 objet de désaccord. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Lors de la présentation de la nouvelle formulation des dispositions de l'article 2, élaborée par la commission paritaire et adoptée, mardi, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M.

Tabi a rappelé que le texte de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat intervenait « en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant élaboration d'un texte de loi visant à protéger les terres de l'Etat ». Et de souligner que ce texte de loi constitue « un nouveau cadre qui renforcera le système juridique en vigueur dans ce domaine à travers des dispositions préventives et coercitives et de nouveaux mécanismes de protection ». Pour le ministre, l'adoption de ce texte de loi par les deux chambres du Parlement constitue « un moyen efficace d'en finir avec les atteintes aux terres de

l'Etat », d'autant qu'il sera complété, dans les prochains jours, par « la révision de la loi sur l'urbanisme et la promulgation du texte réglementaire relatif à la police de l'urbanisme, qui aura des attributions de police judiciaire dans le nouveau code de procédure pénale », a-t-il dit. Tous ces mécanismes « permettent de disposer d'une loi qui mettra définitivement fin au phénomène des atteintes et de l'appropriation des terres de l'Etat et permettra de s'attaquer au phénomène des constructions anarchiques ayant défiguré le paysage urbain de notre pays », a poursuivi le ministre.

R E.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFICAINE

L'Algérie abritera la 4^e édition en 2025

L'Algérie abritera en 2025 les festivités de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), en collaboration avec l'Union Africaine (UA), et le Secrétariat général de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), a indiqué mardi un communiqué du ministère du

Commerce et de la Promotion des exportations. L'annonce de la sélection de l'Algérie pour abriter cette manifestation a été faite par le président du Conseil consultatif de la 3e édition de la Foire commerciale intra-africaine, l'ex-président nigérian, M. Olusegun Obasanjo, selon la même source. Ce choix a été fait suite à l'évaluation positive par la

commission africaine des structures de base dont dispose l'Algérie, pour abriter cet évènement économique continental, et ce, lors de sa visite au mois de juin dernier, et sa rencontre avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, note le communiqué. Cette manifestation biannuelle a pour objectif d'augmenter le volume du

commerce intra-africain, et d'exposer les occasions et les grands atouts d'investissement offerts au continent africain. A noter que la 3e édition de la Foire commerciale intra-africaine est organisée au Caire du 9 au 15 novembre en cours avec la participation de plus de 1.600 exposants.

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

PLANTATION D'UN MILLION DE PALMIERS DATTIERS À L'HORIZON 2024

L'Algérie veut augmenter sa production de dattes

La filière datte est en plein essor. Une production de 15 millions de quintaux est attendue pour cette saison agricole, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, en faisant savoir que la production de l'Algérie était de près de 11 millions de quintaux en 2021 et 2022.

Par Zahir R

S'exprimant dans son discours à l'ouverture de la première édition du Salon international de dattes, placé sous le thème : «Nos dattes: authenticité et économie durable», le ministre a annoncé le lancement d'un nouveau programme pour développer la filière phœniciculture. «Nous prévoyons la plantation d'un million de palmiers dattiers à l'horizon 2024. Pour cette année, nous tablons sur une production à plus de 15 millions de quintaux. Il s'agit d'une importante filière agricole pour l'économie nationale et au développement de nos exportations. Nous prévoyons également l'introduction de nouvelles techniques pour améliorer la production et pour le traitement des maladies» a-t-il déclaré. Le ministre a assuré que l'Algérie produit actuellement plus 1000 variétés de dattes: «Nous avons recensé plus de 19 millions de dattiers dont 16.390.521 dattiers en phase productive avec une production de près de 11 millions de quintaux en 2021 et 2022» a-t-il as-

suré, en affirmant que son secteur travaille à l'amélioration des exportations de dattes en valorisant de nouvelles variétés, y compris la variété "Deglet Nour", afin de diversifier les marchés et les revenus. Dans le même ordre d'idée, le ministre rappelle que, la culture du palmier concerne presque tous les investissements agricoles dans les régions du sud, avec des variations dans les modes de production et dans les variétés plantées. Parmi les régions productrices les plus importantes, on trouve, Al-Ziban, Oued Rig, Bassin de Ouargla. Vallée du Mزاب...etc. Outre la production brute de dattes, qui contribue à la diversification de l'économie nationale, cette filière, indique le ministre, offre également de nombreuses opportunités d'investissement au niveau des chaînes de valeur en raison de l'énorme potentiel qu'elle offre qui permet de créer de petites entreprises dans le domaine de la valorisation des dattes à faible valeur commerciale, dérivés de dattes et même restes de palmier. Ce domaine constitue également un terrain favorable à l'in-

novation qui intéresse les sociétés émergentes, d'autant plus que la demande mondiale de matériaux dérivés des dattes est en forte augmentation, on cite par exemple les compléments nutritionnels qui extraient des molécules pour divers usages. En revanche, les oasis algériennes situées dans les différentes zones de production présentent, ajoute le ministre, des caractéristiques qui les distinguent les unes des autres, et constituent des paysages naturels uniques qui attirent de nombreux touristes, sans compter son rôle essentiel dans la séquestration du carbone et la création d'un microclimat.

75 millions de dollars d'exportation en 2021

Pour sa part, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni a appelé à la création de chaînes de valeur en local pour la valorisation de nos dattes et l'augmentation les exportations de ce produit. Il a fait savoir que «Nous avons les meilleures dattes au monde qui sont très prisées à l'étranger.

Mais les exportations de dattes ont généré 75 millions de dollars seulement en 2021» a-t-il dit. En termes clairs, beaucoup de travail reste encore à faire, notamment en matière d'organisation et de valorisation de ce produit. Ce rendez-vous sera, donc, dira-t-il une occasion pour mettre le doigt sur la plaie, pour évoquer les contraintes et difficultés, dont fait face les agriculteurs. « Nous devons chercher les mécanismes nécessaires pour une véritable organisation de la filière, en passant de la collecte, l'emballage et la commercialisation. Nous les deux ministères, nous sommes obligés de travailler en étroite collaboration pour mettre de l'ordre dans cette filière en mesure de contribuer fortement dans la promotion des exportations hors hydrocarbures», a souligné Zitouni. Il a appelé les agriculteurs à s'organiser en coopérative. Un travail statistique a été effectué en identifiant les zones de production de dattes, il ne reste que connaître les besoins de notre marché pour le réguler, en dégageant des quantités pour l'export.

PROMOTION DE LA FILIÈRE APICOLE

Nécessité de l'implantation massive d'arbres mellifères

La préservation et la promotion de la filière apicole face aux changements climatiques et au stress hydrique passe nécessairement par l'implantation massive d'arbres et de plantes mellifères, estiment des professionnels rencontrés à l'occasion des Journées portes ouvertes sur les filières oléicole et apicole qui se tient jusqu'au 15 novembre en cours à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). «Il faut planter massivement les arbres et plantes dont les fleurs produisent le nectar et le pollen, substance indispensable pour nourrir les abeilles et produire du miel», a souligné Omar Rahli, un apiculteur de Khemis Miliana (Aïn Defla), qui déplore la baisse de sa récolte à cause de la sécheresse et du manque de végétation. «Très difficile pour les abeilles de butiner et de produire dans ces conditions rudes», a-t-il regretté, en implorant les pouvoirs publics de faire bénéficier les apiculteurs professionnels des espaces forestiers pour augmenter la production. «On devraient nous autoriser à exploiter

ces surfaces pour pratiquer l'élevage des abeilles et planter en parallèle des arbres appropriés à cette culture tels le caroubier et le châtaignier, ainsi que certaines plantes dont le thym, l'arbusier, le romarin ou encore le Peganum (Har-mel)», a-t-il énuméré. M. Rahli qui a participé à plusieurs salons internationaux par le biais d'une association spécialisée dans la production et la commercialisation du miel, a fait constater «un engouement pour le miel algérien notamment de la part des visiteurs européens», ajoutant que «le potentiel de cette richesse demeure sous exploité et mérite beaucoup plus d'attention et de considération». Son ami Mohamed Bouterka, de la même association, a estimé que «le manque de végétation a cruellement impacté notre capacité de production», affirmant que la production actuelle n'excède pas 4 quintaux annuellement alors qu'elle dépassait les 15 millions auparavant. Pour faire face à cette chute, ce jeune apiculteur préconise à son tour une stratégie «bien réfléchie» qui consiste à intensifier

la plantation de végétation mellifère, expliquant qu'il faudrait 8 millions de fleurs pour la production d'un kilo de miel. Malgré ce manque de végétation causée par le phénomène climatique, les apiculteurs en quête de ce produit précieux sillonnent les quatre coins du pays pour faire plusieurs récoltes durant l'année, ce qu'il leur permet d'avoir une production «relativement bonne et variée». Parmi ces variétés, il a cité le miel du jujubier récolté essentiellement dans les wilayas du Sud et le miel d'eucalyptus ou d'oranger récoltés au niveau des wilayas de l'intérieur tels Médéa, Blida et Tiaret. De son côté, Réda Bir, un apiculteur de Boumerdes a évoqué la cherté des ruches dont le prix avoisinerait les 5.000 DA et les pathologies apicoles notamment la varroase ainsi que l'usage de pesticides en plein floraison causant une hausse de la mortalité des abeilles. «Ce sont autant de problèmes qui s'ajoutent au déclin de la flore mellifère et qui risquent de menacer la pérennité de cette filière», a-t-il alerté.

R E.

1^{ère} ÉDITION
DU SALON
INTERNATIONAL
DES DATTES

Participation
de plus de
150
exposants

La 1^{ère} édition du Salon international des dattes s'est ouverte mercredi au Palais des expositions "SAFEX", Pins Maritimes (Alger), avec la participation de plus de 150 exposants parmi les acteurs et intervenants dans cette filière. Organisée par la Chambre nationale d'Agriculture (CNA) en collaboration avec l'Organisation arabe du développement agricole (OADA), cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 18 novembre en cours, a été inaugurée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, en présence de membres du gouvernement, d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, ainsi que la présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW). Plus de 150 exposants participent à ce salon dont des producteurs, des entreposeurs, des conditionneurs, des transformateurs, et des exportateurs, ainsi que des exposants de pays étrangers y compris la Libye et l'Irak. Cet événement vise à faire connaître les différentes variétés de dattes algériennes et à sensibiliser à l'importance de les préserver à travers l'intensification de la production, tout en valorisant les différents acteurs de cette filière, notamment la femme rurale qui contribue largement à la promotion de l'industrie des dattes. De plus, l'événement aspire à promouvoir les exportations de dattes et de leurs dérivés sur les marchés internationaux en tant que source supplémentaire de devises étrangères et à diversifier les exportations, d'autant que la filière des dattes a connu une dynamique très positive, renforçant la position des dattes algériennes sur les marchés mondiaux. Les dattes algériennes sont désormais la première filière agricole dans les régions du sud, avec plus de 16 millions de palmiers et plus de 800 variétés.

R E.

STARTUPS

L'ASF en négociation avec un fonds japonais pour des financements

Le Fonds algérien des startups (ASF), qui accompagne ce type d'entreprises dans leur financement à travers des prises de participation, est en négociation avec un fonds d'investissement japonais en vue de lever des fonds au profit de startups algériennes, a indiqué mardi à Alger son directeur général Okba Hachani.

« Nous avons présenté plusieurs startups algériennes à des fonds d'investissement à l'international. Nous sommes actuellement à un stade très avancé de négociation avec un fonds japonais pour lever des fonds au profit de six startups », a déclaré M. Hachani lors des travaux des Journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), au Centre international des conférences (CIC) d'Alger. Cette action a pour but d'aider les six entreprises à avoir des financements de l'étranger et à s'ouvrir sur le marché international, selon le même responsable.

Créé par six banques publiques, l'ASF (Algerian startup fund) est un fonds d'investissement, sous forme de société de capital-risque, qui fait partie du dispositif d'appui et d'accompagnement des startups. Il intervient pour pallier l'insuffisance des fonds propres des jeunes entreprises, considéré comme principal obstacle pour les jeunes entrepreneurs. L'ASF opère aussi bien dans le financement de la phase lancement des startups que dans l'étape développement, à travers des prises de participation minoritaires au sein de ces entités.

R E.

DIASPORA-TALENTS ÉTABLIS EN ALGÉRIE

Création d'une plateforme de mise en relation

Une nouvelle plateforme d'informations et de mise en relation entre les compétences algériennes établies à l'étranger et les talents vivant sur le territoire national sera lancée prochainement, en vue de soutenir les échanges et de lancer des projets de partenariat, a indiqué mercredi à Alger, le président de l'association de la diaspora algérienne «Djazpora», Fayçal Kaddour.

Par R E.

Intervenant lors des travaux des Journées de l'entrepreneuriat, qui ont débuté mardi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), M. Kaddour a affirmé que « cette plateforme qui sera lancée incessamment va connecter et bâtir des passerelles entre les compétences algériennes établies à l'étranger et les talents vivant en Algérie, dans le but d'aider les jeunes algériens porteurs de projets et d'offrir des services aux opérateurs économiques souhaitant investir à l'étranger ».

Participant à un panel de conférences consacrées à la question : « Quelles synergies mettre en place entre les talents établis sur le territoire national et la diaspora afin d'accélérer le développement du pays? », le président de Djazpora a précisé que cette plateforme contient des données détaillées



sur les compétences algériennes et leurs expériences à l'échelle internationale qui seront mises à la disposition des jeunes algériens entrepreneurs et les opérateurs économiques voulant investir notamment en Europe, en Asie et en Amérique du Nord ou faire appel à des compétences algériennes installées à l'étranger. Cette plateforme permettra aussi d'organiser des visioconférences et d'offrir la

possibilité d'accéder à des réseaux d'affaires, aux porteurs de projets innovants en vue de concrétiser des projets de partenariat, a-t-il mentionné, assurant que son association œuvre pour le développement économique de l'Algérie. « Nous croyons en la mutualisation des compétences algériennes au niveau local et international. Notre pays dispose de talents qui méritent d'être accompagnés et soutenus pour créer de la

valeur ajoutée et de l'emploi. C'est l'objectif primordial de notre association », a souligné encore M. Kaddour.

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a précisé lors de son allocution, que « le CREA a établi dès sa création des contacts avec les représentants de la communauté nationale dans le monde », assurant que « l'Algérie a besoin de tous ses enfants pour réussir et devenir un pays leader au niveau africain et méditerranéen ». Remerciant les membres de la diaspora algérienne venus partager leurs expériences avec les jeunes étudiants algériens, M. Moula a fait observer que « l'engagement de la communauté nationale pour leur patrie permet non seulement d'accroître le nombre de petites et moyennes entreprises, mais aussi de contribuer à la hausse des exportations hors hydrocarbures et de services ».

JOURNÉES DE L'ENTREPRENEURIAT

Les conditions de réussite des start-up énumérées

Les participants aux Journées de l'entrepreneuriat, organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), mardi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), ont énuméré les principales conditions et exigences pouvant permettre aux jeunes algériens de réussir leurs projets de création d'entreprises notamment la résilience, assurant que le marché algérien possède un potentiel pour innover et lancer des activités créatrices de richesses. Intervenant dans le cadre d'un panel consacré au thème : « Les piliers de l'entrepreneuriat », des jeunes ayant réussi le challenge de créer des start-ups ont témoigné de leur expérience dans ce domaine, en soulignant que « les promoteurs de projets devraient d'être motivés et croire en leurs capacités et de saisir les opportunités pour relever le défi de devenir de futurs entrepreneurs à la tête d'entreprises prospères ».

Dans ce contexte, Réda Benyamina, directeur général de la société Digwaves a affirmé que les jeunes, entre autres, les étudiants devraient avoir

une « vision claire et une stratégie de ce qu'ils veulent accomplir et d'élaborer un plan pour y parvenir ».

Evoquant son expérience, M. Benyamina a indiqué avoir créé une start-up en 2016 qui est parvenue aujourd'hui à mettre en place une plateforme digitale au profit du secteur des hydrocarbures et permettant de connecter tous les sites de production et des puits de pétrole.

"Grâce à notre entreprise, nous avons pu remplacer un fournisseur étranger pour un marché d'une valeur globale de 65 millions de dollars. Notre plateforme est aujourd'hui approuvée et certifiée parmi un groupe constitué de 15 entreprises mondiales", a-t-il fait savoir, tout en insistant sur le fait que "le marché algérien reste potentiel et que sa digitalisation est un processus inéluctable".

Dans le même esprit, le président de la commission Compétences-université-formation au sein du CREA, Rostom Bouaroua, a évoqué l'importance de "la confiance en soi" qui est, selon lui, "une condition très importante pour la réussite d'un projet et un atout pour

surmonter les obstacles pouvant se dresser dans le processus de lancement d'une activité".

"En plus des compétences techniques, il faudrait aussi savoir s'entourer des personnes qui vous motivent et vous apportent soutien et encouragements à la fois", a-t-il mentionné, assurant que le CREA a initié ces Journées dans l'objectif d'aider les étudiants à développer leurs projets et à avoir l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise et fonds d'investissements. Le représentant du CREA a mis en avant, également, l'importance de la résilience chez cette frange, en la considérant comme un pilier de l'entrepreneuriat, affirmant que "la route vers le statut de l'entrepreneur est souvent semée d'embûches et d'obstacles" et qu'"il est important pour les étudiants de faire preuve de résilience" et d'avoir "le goût du challenge pour surmonter les difficultés".

Parmi les expériences réussies dans le domaine de la création de nouvelles entreprises, les organisateurs ont invité de jeunes femmes qui ont pu fonder des start-ups en vue de relater les

conditions dans lesquelles ont réussi à mettre en place leurs entreprises.

Sans disposer au préalable de moyens financiers, Marwa Benkhalel, fondatrice de la start-up Delta Innovation, a développé des solutions innovantes au profit divers organismes publics, notamment en créant une plateforme dédiée à l'histoire de l'Algérie à travers les siècles au compte du ministère Moudjahidine et des Ayant droits, ainsi que des applications destinées à certaines catégories de la société algérienne, entre autres, les handicapés sourds-muets.

La fondatrice de Delta Innovation a affirmé que son entreprise emploie actuellement une trentaine de personnes et aspire à investir le marché national et international.

De son côté, Mira Bouacha, directrice générale adjointe de l'entreprise TMV Cinéma, a pu réaliser le premier complexe cinématographique d'Alger, offrant aux cinéphiles la possibilité de voir des films dans un multiplex doté des dernières technologies du son et de l'image.

Par R E.

PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 82 dollars

Les prix du pétrole reculaient légèrement, ce mercredi, au regard de la perspective d'une offre qui grimpe plus vite que la demande, éclipçant les inquiétudes géopolitiques sur la sécurité de l'approvisionnement. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier perdait vers midi 0,63% à 81,95 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, cédait 0,75% à 77,67 dollars. Les investisseurs attendent par ailleurs la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 10 novembre. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé que les stocks de brut avaient monté d'environ 1,33 millions de barils la semaine dernière, et ceux d'essence avaient grimpé de 195.000 barils. Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA. Les analystes tablent pour leur part sur une hausse de 2 millions de barils des réserves commerciales de brut, et sur une augmentation d'environ 1,5 million de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

R. E.

BILAN DE LA DGI DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE 2023

Hausse de 16% des recettes fiscales ordinaires

La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a relevé que les recettes fiscales ordinaires ont enregistré une hausse de 16 % durant les sept premiers mois de 2023, comparativement à la même période de l'année 2022, atteignant 2 488 milliards de DA.

Par Sirine R.

Elle a précisé, devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'APN, que les recettes fiscales ordinaires hors taxes sur les salaires pour les sept premiers mois de l'année 2023 ont enregistré une augmentation de 13% par rapport à la même période de l'année précédente. Ceci a été possible grâce à la relance de l'activité économique et à la mise en œuvre des mesures législatives prévues dans les lois de finances 2022 et 2023. Les recettes fiscales directes hors taxes sur les salaires ont augmenté de 33% par rapport à l'année 2022, a-t-elle poursuivi. Ce bilan a été réalisé en dépit des différentes exonérations et réductions fiscales, telles que celles ayant touché la taxe sur l'activité professionnelle, l'impôt sur le revenu global au profit des opérateurs économiques et des individus, ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant certains produits et équipements, notamment ceux destinés à promouvoir l'investissement, appuyer le secteur agricole et les produits de large consommation, a-t-elle ajouté. Selon la même intervenante, ce bilan a également été réalisé grâce aux «incitations fiscales accordées aux startups et aux incubateurs afin de faciliter et encourager leur intégration dans l'économie». Concernant le projet de loi de finances

(PLF 2024), la même responsable a fait savoir que le projet s'inscrivait dans le cadre «des orientations stratégiques de l'Etat sur les plans économique et social conformément aux instructions du président de la République», précisant que les mesures prévues viennent «parachever la concrétisation des réformes fiscales dans le but d'augmenter les recettes fiscales hors hydrocarbures tout en préservant le pouvoir d'achat du citoyen et en relançant les activités économiques productives notamment». Parmi les mesures fiscales les plus importantes, Mme Abdellatif a cité le soutien à l'investissement et à l'économie nationale, la conformité fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale, la mobilisation des ressources, les facilités fiscales, la simplification de l'harmonisation des procédures, la préservation de la capacité d'achat du citoyen ainsi que la numérisation des procédures, notant que le projet de loi contient 76 articles à caractère fiscal. Parmi les mesures les plus importantes dans le domaine du soutien à l'investissement et à l'économie nationale, figurent l'extension de l'application du taux réduit de TVA de 9% aux déchets de caoutchouc, aux pneus hors d'usage, aux huiles moteur et autres, outre l'exonération de la Taxe d'efficacité énergétique (TEE) sur les opérations d'exportation d'appareils locale-

ment fabriqués fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur. Concernant la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, le projet prévoit des dispositions liées essentiellement à l'exonération provisoire de la TVA dans les phases de production et de commercialisation de gros et de détail et ce jusqu'au 31 décembre 2024 pour le poulet de chair, la dinde, les œufs de consommation, les fruits et légumes frais produits localement, ainsi que les légumineuses et le riz produit localement ou importé, a affirmé Mme Abdelatif. Selon les clarifications contenues dans les dites dispositions, l'exonération de la TVA concerne les céréales destinées à la production de la farine ordinaire et de qualité supérieure, de même que la semoule et le pain. Elle a cité, en outre, la réduction du droit de timbre pour les passeports comprenant 48 pages délivrés en Algérie, ainsi que ceux délivrés au profit de la communauté nationale établie à l'étranger, en plus de la prolongation du délai d'exonération de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025 pour l'internet fixe. Quant à la contribution à la conformité fiscale et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, ledit projet prévoit l'institution d'une pénalité égale à 5% de la masse salariale, applicable aux contribuables n'ayant pas souscrit les états de traitement et les salaires, en sus de l'application de la pénalité de retard (25%) aux contribuables soumis à l'unique régime fiscal forfaitaire, et ce après deux mois de l'expiration du délai fixé. S'agissant de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mobilisation des ressources, le projet renferme des dispositions visant à compenser l'annulation de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), en consacrant une partie des ressources budgétaires de l'Etat au profit des collectivités locales.

QUALIFICATIONS POUR LA COUPE DU MONDE FIFA 2026 - ALGÉRIE - SOMALIE / MOZAMBIQUE - ALGÉRIE

Mobilis au rendez-vous avec les Fennecs

Mobilis, le sponsor officiel et partenaire exclusif de l'équipe nationale et de la Fédération algérienne de football, soutient les Verts lors des deux matches officiels en prévision des deux premières journées des qualifications pour la Coupe du Monde FIFA 2026. L'équipe

nationale algérienne, présente dans le groupe 7 avec la Guinée, l'Ouganda, le Mozambique, la Somalie et le Botswana, débute les qualifications pour la Coupe du Monde 2026 en accueillant la Somalie le jeudi 16 novembre à 17h au stade Nelson Mandela à Baraki, en Algérie, avant de

se déplacer pour affronter le Mozambique le dimanche 19 novembre à 14h, heure locale, au stade Zimpeto à Maputo. Le premier de chaque groupe parmi les neuf groupes participants, comprenant au total 48 équipes, se qualifiera pour la Coupe du Monde 2026 aux États-Unis, au Canada et au

Mexique après les dix journées. Mobilis, la marque des champions, soutient les Guerriers du Désert et son ambassadeur, le sélectionneur national Djamel Belmadi, lors de cet événement footballistique mondial. Un match passionnant et bonne chance aux Fennecs !"

APN

Adoption de la nouvelle version de loi organique relative aux lois de finances

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à l'unanimité, la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, dans sa nouvelle version. L'adoption est intervenue lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement. A cet égard, la nouvelle version de la loi organique proposée prévoit l'exemption de l'APN, avec ses deux chambres, des dispo-

sitions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, après l'introduction, par la Commission des finances et du budget, de trois amendements au texte proposé. Elle a, également, consacré la notion "affectation spéciale" pour la différencier de la notion "affectation" prévue dans la loi organique 18-15. Les deux chambres du Parlement et la Cour constitutionnelle ne seront pas ainsi concernées par "la performance" induite par la mise en œuvre des politiques publiques. La nouvelle formule est à même de résoudre la problématique liée à l'application de la loi organique 18-

15 pour les institutions législatives, celles-ci ne pouvant pas être soumises aux mêmes procédures d'application et de contrôle applicables aux budgets des différents secteurs ayant des programmes et des objectifs bien définis. Elle consacre aussi "le principe de séparation des pouvoirs dans le cadre de la complémentarité", selon les explications données par le président de la Commission des finances et du budget de l'APN, Saad Beghidja au terme de l'adoption. La commission des finances et du budget de l'APN recommande de fixer la date d'entrée en vigueur de la loi à partir de la

loi des finances 2024, a déclaré le rapporteur de ladite commission. Elle a préconisé également la révision du projet de loi des finances 2024 (PLF 2024), notamment le budget des deux chambres du Parlement conformément aux dispositions des amendements de la loi organique 18-15 relative aux lois des finances. A l'issue de l'adoption du texte, le ministre des Finances a salué l'initiative des membres de l'APN qui ont proposé un texte de loi pour enrichir le système législatif de la République algérienne démocratique et populaire, qualifiant les débats de "fructueux".

REBOISEMENT

Programme de plantation de plus de 820 hectares à Ain Defla

Un programme de plantation d'arbres sur une superficie de plus de 828 hectares à travers la wilaya d'Ain Defla, est prévu durant la campagne 2023/2024, s'étalant du 25 octobre 2023 au 21 mars 2024, par la Conservation des forêts, a-t-on appris mardi auprès de la même direction.

Sur cette superficie, 428 ha seront plantés en espèces forestières dans le cadre du programme sectoriel, a indiqué à l'APS le chef du service d'extension du patrimoine et protection des terres à la Conservation, Abdelkader Hadj-Sadok, ajoutant que la superficie restante, soit 400 ha, sera plantée en arbres fruitiers grâce à un financement mobilisé par l'opérateur public de téléphonie mobile "ATM Mobilis".

L'objectif de la Conservation des forêts pour cette opération est de planter, durant l'actuelle campagne, près de 272.590 arbres de différentes espèces, a fait savoir M. Hadj-Sadok, indiquant qu'un autre programme de plantation de 50.000 arbres sur une superficie de 50 hectares a été notifié à la wilaya pour l'année 2024. Le même responsable a noté que près de 2 millions d'arbres forestiers et fruitiers ont été plantés dans la wilaya d'Ain Defla depuis 2020 sur une superficie de 2.847 hectares, au titre de différents programmes réalisés par le secteur des forêts.

Pour l'année 2023, 131.886 arbres ont été mis en terre sur une superficie de 181 ha, a-t-il précisé, ajoutant que 947 ha ont été plantés en 2020, 774 ha en 2021 et près de 1000 hectares ont été plantés en 2022.

BOUIRA

Formation au profit des formateurs agréés par le BIT

La ville de Bouira abrite depuis mardi un séminaire de formation au profit de 22 formateurs agréés par le bureau international du travail (BIT) venus d'une quinzaine de wilayas du centre du pays et du grand sud.

La formation a débuté hier, mardi, avec la participation de 22 formateurs agréés par le BIT et en présence du directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme et de l'Artisanat M. Kamel Ed-dine Bouam", a expliqué à l'APS le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers (CAM), M. Nouassria Nacer.

Le directeur de la CAM de Bouira a précisé en outre que l'objectif de cette rencontre est d'œuvrer pour la consolidation des connaissances techniques de ces formateurs". Les participants à la formation qui se déroule au siège des galeries de la ville, sont venus des wilayas de Bouira, Blida, Béjaia, Tiapaza, Bordj Bou Arreridj, Tamanrasset, Tizi Ouzou, Tindouf, Djelfa, M'Sila, Alger, Médéa et Boumerdès

ainsi que de Ghardaia, selon les détails fournis par le même responsable.

"Deux maîtres formateurs assurent cette formation qui se poursuivra jusqu'à jeudi. Il s'agit d'une formation ayant pour but aussi d'encourager les formateurs agréés à consentir des efforts supplémentaires afin de parvenir à concrétiser les objectifs du secteur de l'artisanat traditionnel", a souligné M. Nouassria. Cette formation lancée selon la méthode "gerez mieux votre entreprise" (GERME), va permettre aux participants des différentes wilayas de se rencontrer pour échanger des expériences et des connaissances liées à la formation des artisans. Elle porte sur plusieurs volets relatifs notamment à la comptabilité, le

marketing, ainsi que la gestion des charges.

Une fois la formation clôturée, ces formateurs agréés par le BIT pourront former et accompagner les artisans, les porteurs de projets et les femmes au foyer dans leurs wilayas respectives de façon à leur apprendre à maîtriser la gestion de leurs petites entreprises d'artisanat, "car les connaissances techniques ne suffisent pas pour pérenniser l'activité", a estimé M. Nouassria.

"L'Algérie compte plus de 450.000 artisans qui ont besoin d'encadrement et d'accompagnement économique afin de mieux gérer leurs activités et entreprises d'artisanat", a-t-il conclu.

BISKRA

La direction régionale du domaine national ouvre ses portes au public

La direction régionale du domaine national de Biskra a initié, mardi, deux journées portes ouvertes sur ses missions, ses activités et ses efforts de modernisation, dans le but de familiariser le citoyen avec les tâches et le rôle de cette institution à rayonnement régional.

Ces journées, organisées à la maison de la culture Ahmed-Redha Houhou, ont pour objectif de faire connaître au citoyen les activités les plus importantes de cette structure régionale de laquelle relèvent les directions des biens des domaines, du cadastre et de la conservation foncière, a expliqué le coordinateur de l'événement, Mohamed Torchi. Au cours de cette manifestation qui s'inscrit dans

le cadre du rapprochement administration-citoyen, les visiteurs peuvent se rendre compte de la simplification des procédures et des efforts consentis pour orienter les citoyens vers les différents services au nombre de neuf (9).

Des services, a-t-on expliqué, liés, entre autres, à la gestion des biens de l'Etat, à l'obtention des actes de propriété, aux règles relatives aux dispositions de la loi n 08-15 (mise en conformité des constructions et leur achèvement), les concessions agricoles et la promotion immobilière, selon le même responsable.

Les visiteurs peuvent également s'enquérir, à travers les pavillons dédiés aux services du cadastre et de la conservation foncière, des principales tâches de ces

structures officielles, en matière de cadastre général, et se renseigner sur les conditions d'obtention du livret foncier, a souligné le même fonctionnaire. Ce dernier a également souligné que l'administration du domaine national mène plusieurs activités liées à la régularisation des biens et du foncier de statut privé et l'établissement des actes de propriété des personnes physiques (citoyens) ou morales (organismes, entreprises, institutions), en plus de contribuer à l'économie nationale en créant de la richesse en constituant une source importante de revenus publics de par ses missions dont celle relative à la liquidation d'entreprises dissoutes.

Dans le cadre de son développement, l'administration du do-

main national s'emploie à numériser ses services, a encore indiqué M. Torchi, précisant que l'objectif est de faciliter les opérations accomplies, notamment dans le domaine des saisies et du recouvrement, et à faciliter le travail au niveau des services internes de l'administration pour gagner du temps et se passer des "opérations papier". Il a noté, à ce propos, qu'un "modèle de programme de transformation numérique" est en cours de concrétisation à l'échelle de la wilaya. Cet événement est organisé par la direction régionale du domaine public de Biskra qui regroupe les directions des domaines, du cadastre et de la conservation foncière des wilayas d'El M'ghaïr, d'Ouled Djellal, de Laghouat, de M'sila et de Biskra.

MOSTAGANEM

Lancement de la production partielle à la centrale électrique de Sonecter au 1^{er} trimestre 2024

La centrale électrique Sonecter de Mostaganem devra entrer en production partielle, durant le premier trimestre 2024, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Un communiqué de ces services a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a inspecté, lundi, le projet de la centrale d'énergie électrique en cours de réalisation sur une surface de 40 hectares à Sonecter, à l'Est de la ville de Mostaganem. Selon les explications fournies par les chargés de la réalisation de cette première station du genre au niveau national, en termes de production, celle-ci verra sa mise en service partielle, durant le premier trimestre de l'année prochaine, sachant que le taux d'avancement de ses travaux a atteint 80 %.

Cette centrale, qui dispose d'une capacité de production de 1.450 mégawatts, devra alimenter les wilayas de Mostaganem, Mascara et Oran en énergie électrique, et générer 1.000 emplois supplémentaires, en plus des 1.500 postes en activité, une fois sa mise en service devenue intégrale. Le wali a également ins-

pecté, lors de cette visite, le siège de l'administration des turbines à gaz et turbines intégrées gaz et vapeur, qui ont été installées par une entreprise publique nationale et qui seront utilisées pour la première fois à l'intérieur de cette station. Il a aussi inspecté la centrale électrique de haute tension, qui organise et transforme l'énergie électrique à travers trois lignes principales pour la transporter de cette installation vers le réseau électrique national, a ajouté le communiqué.

M. Boudouh a insisté sur le respect des délais fixés pour le lancement effectif de la production et la livraison finale du projet, affirmant sa disposition "permanente" à accompagner les entreprises de réalisation et à résoudre les difficultés qui entravent l'achèvement du projet. Il a, en outre, donné des instructions pour prendre en considération les jeunes de la région lors des prochaines opérations de recrutement.

Pourquoi ne disposons-nous pas de cadastre ?

Partie 1

Nous ne disposons pas de cadastre parce que la construction par le haut de la société n'a pas « compris » la société, parce que le rapport de l'élite et de la société n'a pas été de « compréhension » mutuelle.

DERGUINI Arezki (*)

Ce rapport d'incompréhension mutuelle devient manifeste à l'échelle de toute l'humanité. La crise climatique oppose des scientifiques qui réclament l'abandon des énergies fossiles et une société dont la demande d'énergie fossile ne faiblit pas. L'humanité rebute à renoncer à ses nombreux esclaves mécaniques, les économistes à la croissance, le monde à ses compétitions. On incrimine le politique, l'offre, les entreprises, les pays pétroliers et les banques qui leur prêtent, mais pas les consommateurs d'énergie. Les humains se regardent toujours au travers de leurs politiques pour éviter de voir ce qu'ils ne veulent pas voir. Il ne faut pas incriminer les riches qui consomment plus que tous les autres, ce serait incriminer l'enrichissement, mais des politiques abstraites qu'il ne faut pas rapporter aux comportements collectifs des citoyens.

On oppose régimes démocratiques et régimes autoritaires pour ne pas voir que l'autoritarisme se justifie toujours par l'opposition entre une élite et une société, une élite qui prétend connaître les intérêts de la société mieux que ne les connaît la société elle-même. Ce contre quoi s'est élevé le libéralisme occidental. Ce sur quoi se fonde l'autoritarisme des sociétés postcoloniales et l'illibéralisme de certaines démocraties. Et pour ne pas voir aussi que certaines sociétés ont déjà intériorisé les contraintes d'un fonctionnement collectif et d'autres n'y parviennent pas encore.

Compréhensions mutuelles

Il faut voir le rapport de l'élite et de la société comme un rapport de compréhension interne et externe. L'élite doit être "comprise" dans/par la société et elle doit pouvoir "comprendre" la société. L'élite doit être dans la société, la société dans l'élite. Ce rapport de « compréhension » mutuelle permet à l'élite d'entraîner la société en la débordant, de la conduire d'un état à un autre. Mais lorsque l'élite se déporte trop loin de la société au point de lui devenir étrangère, elle s'expose à ne plus pouvoir "comprendre" la société, à être contrainte d'imposer « sa » compréhension à la société. Il y a alors comme un hiatus entre les croyances et désirs de la société et les "révélation" de l'élite. L'élite ne peut plus entraîner l'ensemble de la société, elle ne peut que la laisser aller et contenir ses débordements. La société confrontée alors à ce qu'elle ne veut pas subir accusera le politique et certaines élites de l'avoir mal conduit.

Je soutiens depuis un certain temps que c'est l'écart entre les élites postcoloniales et leur société, lui-même sous-tendu par l'écart entre le monde et les sociétés postcoloniales, qui est à la base de l'autoritarisme dans ces sociétés. Il est le fait d'élites qui n'arrivent pas à résorber l'écart entre leur société et le monde, à établir un rapport de compréhension mutuelle entre la société et le monde. La société est mal dans le monde, le monde est mal dans la société. Le problème politique n'est pas dans l'écart



lui-même, il distingue l'élite de la société. Il est dans la manière dans laquelle l'écart est traité et se termine : résorption lente ou brutale. La persistance de l'autoritarisme est due à l'incapacité de l'élite à « se comprendre » à la fois dans la société et dans le monde. L'écart entre les personnes qui savent et celles qui ne savent pas ne disparaîtra jamais, il se renouvelle constamment, il se creuse et se résorbe d'une expérience à une autre. Le problème est dans l'élite qui se comprend dans le monde, mais ne comprenant plus la société, ne fait plus se comprendre la société et le monde. La société n'a alors plus foi dans ceux qui prétendent savoir ce qu'elle ne sait pas. La confiance se gagne et se perd dans les rapports de compréhension et d'incompréhension qui existent entre le monde et l'élite, l'élite et la société et finalement entre le monde et la société.

Les sociétés occidentales qui se distinguent par leur confiance en la Science, tournent au populisme, à la démocratie illibérale, dès lors qu'une telle confiance s'érode. C'est que la Science ne fait pas partager à la Société une expérience commune, la pratique scientifique. La Science a séparé la Société de son expérience, la pratique scientifique n'est plus au cœur (des pratiques) de la société, elle s'est substituée au politique (B. Latour) et est devenue la servante de la finance.

Quels choix effectueront les sociétés face à la crise climatique : sobriété, solidarité et démocratie sociale ou inégalités sociales, pauvreté et autoritarisme ? Cela va dépendre pour les sociétés riches de la confiance des sociétés dans leurs élites. Pour l'heure, dans les régimes démocratiques, c'est le hiatus entre les élites et la société qui se creuse. Les promesses d'enrichissement ne tiennent plus et les élites ne peuvent pas être des oiseaux de mauvais augure. Dans les régimes autoritaires, où le hiatus entre les élites et la société est à l'origine de leur autoritarisme, cela va dépendre de la nouvelle confiance des individus dans leurs communautés et leur expérimentation.

C'est ce dernier point qui nous intéresse ici.

Différenciations de la société et des formes de propriété

Pour arriver aux constructions auxquelles elles sont parvenues aujourd'hui, les sociétés ont commencé par se différencier en sociétés civiles et sociétés politico-militaires. Qu'une telle différenciation ait opéré sur une base de classes ou pas. Pour les sociétés postcoloniales, la construction statonationale a été l'œuvre d'une élite politico-militaire qui n'a pas eu le bénéfice du soutien d'une élite économique et scientifique. La confiance acquise par cette élite dans le combat anticolonial a été érodée par son incapacité à susciter une élite économique et scientifique en mesure d'assurer la sécurité matérielle de la société. Autrement dit, par son incapacité, son refus et sa peur d'une différenciation sociale suscitant une élite scientifique et économique. Il n'y a pas eu de dynamique de différenciation sociale efficiente, la société n'a donc pu produire les élites dont elle avait besoin pour sa sécurité. J'en ai déjà parlé dans des textes précédents, la différenciation fondamentale du civil et du militaire n'a pas pu se développer en de nouvelles différenciations dans le savoir et l'avoir. Pas d'élite scientifique et d'élite économique pour médier le rapport de la société au monde et par conséquent pas de bonne insertion de la société dans le monde.

L'absence de différenciation du politico-militaire en politico-économico-scientifico-militaire, ou autrement dit, de la société en sphères politique, économique, scientifique et militaire concurrentes et complémentaires, est le résultat d'une expropriation de la société de son expérience, d'une Science qui s'est substituée à la politique et a privé la société de l'expérience du monde en vidant la pratique sociale de l'expérimentation. Cette indifférenciation a conduit à la résorption du politique dans le militaire.

L'absence de différenciation du politico-militaire repose en bonne partie sur l'indifférenciation des droits de propriété qui affecte et limite le développement et la circulation des droits de propriété, le développement des échanges. Nous avons connu une forme de propriété : la propriété collective, celle précoloniale des collectivités locales et celle postcoloniale de la communauté nationale. Avec le trait distinctif que la propriété de la communauté nationale qui ne procédait pas de la propriété des communautés locales, mais de la propriété coloniale, subissait une politique qui ne rétablissait pas son rapport avec la propriété des collectivités locales. La propriété privée exclusive a maintenant du mal à trouver sa place devant procéder de la privatisation de la propriété d'État. En vérité, la propriété privée exclusive ne peut être obtenue qu'à partir de la propriété privée non exclusive, comme s'effectuait la différenciation de la propriété en propriété arch et propriété melk. C'est dans le processus d'abstraction du travail que se définit la forme d'appropriation[1]. Avec l'économie de marché, la propriété privée non exclusive se convertit en propriété privée exclusive qui permet d'aliéner le droit de propriété. Notons pour le moment que la terre ne peut pas être considérée comme une pure marchandise, elle est le produit d'un milieu social et naturel dont elle ne peut être complètement abstraite. Elle est plus que le facteur de production d'une fonction de production homogène. Au plan social, comme nous allons le soutenir, plutôt que promise à la propriété privée exclusive, on la dira promise à un faisceau de droits : droit de la communauté nationale, droit d'une collectivité locale et droit d'un exploitant.

A suivre

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

**ÉMIRATS
ARABES UNIS
Les bénéfices
d'ADNOC Gas
diminuent
de 4 %**

ADNOC Gas, une filiale d'Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC), a déclaré que ses bénéfices nets au troisième trimestre de l'année ont diminué de 4% sur une base annuelle et que l'augmentation des quantités produites a partiellement compensé la baisse des prix. La société a ajouté que ses bénéfices nets s'élevaient à 1,116 milliard de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre. Selon les données du London Stock Exchange Group, ce montant dépasse l'estimation moyenne de trois analystes de 1,099 milliard de dollars. Les revenus ont chuté de 12 % au troisième trimestre, à 5,8 milliards de dollars, par rapport à l'année précédente. ADNOC Gas a déclaré que ses revenus avaient été affectés par un « environnement de prix plus bas », mais que le coût des matières premières avait chuté de 11 % à 3,466 milliards de dollars. Elle a ajouté lors de la présentation des résultats qu'elle s'attend à ce que les emprunts augmentent progressivement pour financer les besoins de croissance du capital. Le conseil d'administration d'ADNOC Gas a approuvé la distribution de dividendes en numéraire pour le premier semestre de cette année, d'une valeur totale de 5,9 milliards de dirhams (1,62 milliard de dollars), à 7,8 dirhams par action. La société a annoncé qu'elle distribuerait ses bénéfices le 14 décembre, avec le droit de distribuer des dividendes aux acheteurs d'actions à la fin de la séance de bourse du 22 novembre.

VISION 2030 DE L'ARABIE SAOUDITE

Un corridor économique reliant l'Inde au Moyen-Orient et à l'Europe

Les grandes entreprises indiennes discuteront de l'expansion de leur partenariat avec leurs homologues saoudiens

Une délégation représentant de grandes entreprises indiennes avait l'intention de se rendre à Riyad du 14 au 16 novembre pour tenir des réunions bilatérales, élargir les partenariats avec le secteur privé saoudien et explorer les opportunités d'investissement dans le Royaume.

Le prince Mohammed ben Salman avait annoncé lors de sa participation aux réunions du G20 à New Delhi en septembre la signature d'un protocole d'accord pour créer un corridor économique reliant l'Inde au Moyen-Orient et à l'Europe.

La Fédération des chambres saoudiennes (FSC) coordonnera aujourd'hui des réunions bilatérales entre la délégation indienne, le Saudi Indian Business Council et le secteur privé saoudien à Riyad. Le FSC a informé les entreprises locales que la délégation indienne comprend plusieurs sociétés géantes de divers domaines.

Les entreprises saoudiennes se préparent actuellement à participer aux réunions bilatérales avec la délégation indienne, à explorer les opportunités disponibles pour former des alliances et élar-



gir les partenariats qui servent les intérêts des deux parties. Le FSC avait organisé la table ronde saoudo-indienne en octobre.

La réunion s'est déroulée en présence du ministre indien du Commerce et de l'Industrie, Piyush Goyal, du président du FSC, Hassan Al-Huwaizi, du secrétaire général par intérim du FSC, Walid al-Arian, et de l'ambassadeur de l'Inde en Arabie saoudite, Dr. Suhel Ajaz Khan. Plus de 100 représentants d'entités et d'entre-

prises saoudiennes et indiennes ont pris part à la réunion. Au cours des pourparlers, les parties saoudiennes et indiennes ont examiné l'environnement et les opportunités d'investissement dans le Royaume ainsi que les secteurs ciblés dans la Vision 2030 du Royaume.

Goyal a déclaré que la visite Mohammed ben Salman en Inde en septembre avait donné des résultats historiques dans le cours des relations entre les deux pays.

L'Inde est devenue une destination économique et d'investissement unique offrant des avantages distinctifs pour les investisseurs étrangers, a-t-il ajouté. L'Inde a une vision économique qui vise à atteindre 2 000 milliards de dollars d'exportations annuelles, a-t-il déclaré.

En outre, il a souligné que la Vision 2030 de l'Arabie saoudite et le corridor économique reliant l'Inde, le Moyen-Orient et l'Europe ouvriront des horizons prometteurs pour le commerce et la coopération internationaux.

« L'avenir des investissements entre l'Arabie saoudite et l'Inde est vaste et prometteur », a-t-il déclaré.

ACHAT DES ACTIFS KOWEÏTIENS DE "KUFPEC" EN NORVÈGE

Le polonais "Orlin" est en pourparlers avancés

Racheter ses parts dans les actifs producteurs du plateau continental Le groupe polonais OrlenOil and Gas, contrôlé par l'État, était à un stade avancé de négociations pour acheter des parts dans les actifs de la Koweït Foreign Petroleum Exploration Company (KUFPEC) sur le plateau continental norvégien.

Orlen opère en Norvège sous le nom de (PGNIG Upstream) et donne la priorité aux actifs gaziers pour fournir un nouveau gazoduc transportant du gaz norvégien vers la Pologne via le Danemark. BGNI Upstream. Le groupe détient une participation de 14,02 % dans le deuxième plus grand champ gazier de Norvège, Ormen

Lange, exploité par Shell. Plus tôt cette année, Kufbik a nommé la Banque Scotia pour gérer la vente de ses actifs en Norvège, dans le cadre de sa concentration sur de nouveaux centres d'exploration et de production. Des sources ont déclaré à Reuters en mai que la valeur des actifs proposés à la vente pourrait atteindre 300 millions de dollars. Orlen a déclaré qu'elle surveillait constamment les marchés étrangers à la recherche d'opportunités d'acquisition correspondant aux actifs qu'elle détient déjà, mais a refusé de confirmer les discussions sur les actifs de KUFPEC. La société a déclaré en réponse aux questions de Reuters : « Toutes

les décisions liées à des investissements potentiels ou à une participation au capital sont prises conformément aux règles de gouvernance d'entreprise et sont annoncées principalement via les canaux de communication officiels du groupe. »

Orlen prévoit de consacrer 90 milliards de zlotys (22,14 milliards de dollars) à des investissements visant à accroître la production pétrolière et gazière d'ici la fin de la décennie en cours, dans le cadre d'une stratégie approuvée cette année.

KUFPEC, une société détenue à 100 % par Koweït Petroleum Corporation, possède des parts dans plusieurs champs en production

sur le plateau continental norvégien, notamment le champ de Jena Krug et le champ de Schlepner-Vest, dont Orlen est également copropriétaire.

Elle détient également une participation de 21,8 % dans le projet de développement gazier Irene, opéré par Equinor, qui sera relié à la plateforme de production de Gina Krug avec le gaz extrait exporté via SchleipnerVest.

L'année dernière, Kufpec a vendu sa participation de 10 % dans le champ YME, au large des côtes norvégiennes, à Lyme Petroleum pour 68 millions de dollars.

ALORS QUE LES RISQUES DE FINANCEMENT AUGMENTENT

Fitch abaisse la note de 4 banques en Egypte

Fitch a abaissé les notes de crédit de quatre banques égyptiennes, dont la plus grande banque privée du pays, en invoquant des risques accrus pour le financement extérieur, la stabilité macroéconomique et la situation déjà élevée de la dette publique.

Fitch a abaissé les notes de la Banque nationale d'Égypte, de la Banque Misr et de la Banque du Caire, qui sont des banques publiques, ainsi que de la banque privée Commercial International Bank, de « B » à « B-moins », avec un perspectives d'avenir stables.

Le 3 novembre, Fitch a abaissé la note de crédit à long terme de l'Égypte en devises étrangères à « B-moins », contre « B », indiquant des risques accrus pour le financement extérieur.

Elle avait déclaré à l'époque que la proximité de l'Égypte avec le conflit entre l'état sioniste et la résistance palestinienne et l'afflux potentiel de réfugiés augmentaient les risques pour la sécurité, en particulier dans la région du Sinaï.

L'agence a ajouté : « La guerre entre l'état sioniste et les Palestiniens présente des risques négatifs majeurs pour le tourisme en Égypte ».

De même, Moody's et Standard & Poor's ont abaissé le mois dernier les notes de crédit du pays et des quatre banques au rang de catégorie



indésirable.

L'Égypte est confrontée à une crise économique dans un contexte d'inflation record et d'une grave pénurie de devises étrangères, en plus de l'augmentation des emprunts au cours des huit dernières années, qui a rendu le remboursement de la dette extérieure un fardeau de plus en plus lourd.

L'inflation sous-jacente en Égypte a enregistré 38,1% sur une base annuelle en octobre dernier,

contre 39,7% en septembre dernier.

Le Caire a imposé des restrictions sur les importations face à la pénurie de devises étrangères, et au moins deux banques ont suspendu l'utilisation des cartes de débit en Livres à l'extérieur du pays pour arrêter l'hémorragie des devises. Les autorités monétaires ont dévalué la Livre à trois reprises depuis début 2022, la monnaie locale ayant perdu près de la moitié de sa valeur par rapport au dollar.

AFIN DE DÉVELOPPER LE PAYS À L’HORIZON 2030

Le Cameroun veut attirer les investissements chinois

L’ambition affichée par le gouvernement camerounais, à travers la convention de non-double imposition signée avec Beijing, est de doper davantage le niveau actuel de la coopération économique avec la Chine.

Dans une note d’information publiée ce 17 octobre 2023, le ministère des Finances du Cameroun annonce avoir signé, ce même jour à Beijing, en Chine, une convention fiscale avec l’empire du Milieu. Le document signé côté camerounais par Louis Paul Motazé, le ministre des Finances, apprend-on officiellement, vise « l’élimination de la double imposition en matière d’impôt sur le revenu, et la prévention de la fraude et de l’évasion fiscale ».

Selon l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la double imposition, reconnue comme une source d’obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements entre les pays, « résulte de la perception d’un impôt comparable dans deux États, auprès d’un même contribuable (individus ou entreprises), sur une même matière imposable et pour une même période de temps ». Afin d’éviter cette pratique qui, selon les experts, freine le commerce international, les investissements transfrontaliers et les mouvements des personnes, les États signent généralement des conventions fiscales.

SND 30

À en croire le ministère des Finances, celle que vient de signer le Cameroun et la Chine, au terme « d’un long processus de négociations entamé en 2013 », marque « une étape décisive dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) et vers l’émergence de notre pays à l’horizon 2035 ». Ceci dans la mesure où, observe le ministère des Finances, « la Chine étant l’un des premiers partenaires économiques et commerciaux du Cameroun, il était nécessaire de négocier une

convention fiscale, afin de lever les obstacles au plan fiscal des échanges entre les deux pays, notamment la double imposition des entreprises qui opèrent dans les deux pays ». En effet, depuis plus de 20 ans, la Chine est devenue le premier client (25,8% de parts de marché en 2021, selon l’INS) et le premier fournisseur du Cameroun (17,5% de parts de marché en 2020), de même que ce pays d’Asie s’adjuge la place de premier investisseur au Cameroun. Selon les données contenues dans le rapport 2021 sur l’investissement dans le monde publié par la Cnuced, le stock d’investissements directs étrangers (IDE) capté par le Cameroun entre 2000 et 2020 est estimé à 9 026 millions de dollars (5 434,3 milliards FCFA), principalement grâce à la Chine. « Entre 2000 et 2014, le Cameroun a capté 2 750 milliards FCFA d’investissements directs étrangers, dont 1 850 milliards FCFA provenant de la Chine. Ce qui représente environ 67% des IDE entrant au Cameroun », souligne par exemple un document de la présidence de la République, citant les données de la Cnuced. L’ambition affichée par le gouvernement camerounais, à travers la convention fiscale signée ce mardi 17 octobre à Beijing, est donc de doper davantage le niveau actuel de la coopération économique avec la Chine. « Cet accord boostera sans doute les échanges entre le Cameroun et la Chine, et permettra d’attirer encore davantage les investissements chinois au Cameroun », lit-on d’ailleurs dans la note d’information du ministère des Finances.

L’exploitation minière en ligne de mire ?

On peut observer que la signature de cette convention fiscale survient au moment où le

gouvernement camerounais s’est engagé dans la concrétisation de projets d’exploitation de minerais, très souvent prisés par la Chine. C’est le cas du projet minier de Mbalam-Nabeba, gisement de fer de niveau mondial à cheval sur le Cameroun et le Congo. Pour la construction du chemin de fer rendant exploitable ce gisement, l’État du Cameroun a jeté son dévolu sur le véhicule d’investissements Bestway Finance, qui s’est allié au Chinois AustSino. Quant à la licence d’exploitation du gisement, elle a été octroyée le 17 août 2022 à Cameroon Mining Company, entreprise également liée à Bestway Finance, qui a récemment annoncé des accords avec au moins quatre entreprises chinoises sur le projet. Sur le gisement de fer de Lobé, à Kribi, dans la région du Sud, c’est au Chinois Sinosteel qu’est revenu le permis d’exploitation signé le 1er juillet 2022 par le chef de l’État camerounais. En paraphant cet accord avec la Chine, le Cameroun compte désormais 15 conventions de non-double imposition et deux conventions multilatérales à portée globale. Au niveau bilatéral, il s’agit des conventions signées avec la France (1976), le Canada (1988), la Suisse (1990), la Tunisie (1999), le Maroc (2012), l’Afrique du Sud (2015), les Émirats arabes unis (2017), l’Allemagne (2017), la République tchèque (2023) et les six pays membres de la Cemap. Mais à l’observation, ces conventions ne garantissent pas toujours une hausse des IDE pour le Cameroun. Et pour preuve, depuis la signature de la convention avec les Émirats arabes unis en 2017, on attend toujours la concrétisation du premier investissement en provenance de ce pays.

ANGOLA

Amufert injectera 2,2 milliards \$ dans l’installation d’une usine d’engrais

L’un des niveaux les plus bas d’utilisations d’engrais par hectare de terre cultivable en Afrique. Alors que la demande est appelée à croître au cours des prochaines années, les perspectives d’investissement dans l’industrie locale sont prometteuses. En Angola la société Amufert, issue d’une joint-venture entre le groupe d’investissement privé Opaia et l’entreprise publique des hydrocarbures Sonangol, veut injecter 2,2 milliards \$ dans l’installation d’une

usine d’engrais à Soyo dans la province de Zaïre, au nord du pays. C’est ce qu’a révélé Agostinho Capaia, président du Conseil d’administration de la joint-venture le 12 octobre dernier. Selon le responsable, les démarches préliminaires relatives à l’ingénierie industrielle et à l’acquisition des équipements sont déjà initiées. En outre, les travaux de construction de l’usine sont prévus pour démarrer en janvier 2024 et devraient s’étendre sur une durée de 3 ans. Une fois opérationnelle,

cette nouvelle unité devrait être en mesure de produire 1,2 million de tonnes d’engrais, dont l’urée. Pour son approvisionnement en matières premières, elle dépendra principalement de l’offre en gaz naturel du pays pour la production d’ammoniac. D’après M. Capaia, la production de l’usine sera consacrée à hauteur de 25 % à la satisfaction des besoins du marché intérieur tandis que le reste sera expédié sur le marché international. « Plusieurs pays dont le Brésil ont manifesté

leur intérêt pour le projet et ont l’intention d’établir des partenariats avec nous », souligne le responsable. L’usine devrait également contribuer à la création de plus de 3 500 emplois. En Angola la demande en engrais est comprise entre 200 000 et 300 000 tonnes par an. Selon les données compilées sur la plateforme Statista le niveau d’utilisation par hectare de terre cultivable de l’intrant était évalué à 6,4 kg en 2021, soit 4 fois moins que la moyenne africaine (26,4 kg).

GABON

Levée des sanctions financières imposées par la BAD

La Banque Africaine de développement a décidé de lever, le 6 novembre, les sanctions financières imposées au Gabon après le coup d’État du 30 août. L’annonce a été faite par le ministre gabonais de l’économie jeudi. La décision intervenue après des négociations entre l’institution bancaire continentale et les autorités gabonaises. Marrakech, Libreville et Brazzaville, fin octobre, des rounds de négociations ont été nécessaires pour dissiper les zones d’ombre. Le Gabon s’engageait dans la capitale congolaise, au plus

niveau, à apurer ses arriérés de paiement auprès de l’institution panafricaine. Relançant dans la foulée, sa coopération avec la Banque Africaine de développement. Au Gabon, la BAD finance un important projet d’adduction d’eau dans plusieurs villes dont Libreville la capitale. La Bad devient la première institution à lever les sanctions infligées au Gabon depuis le coup d’État contre Ali Bongo, il y a un peu plus de deux mois.

L’Éthiopie achète 31 avions Boeing au salon aéronautique de Dubaï

L’avionneur américain Boeing a annoncé mardi une nouvelle commande venant de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines au deuxième jour du salon aéronautique de Dubaï, après un méga-contrat conclu la veille avec Emirates. La compagnie africaine a commandé 20 exemplaires du Boeing 737-8 et 11 du Boeing 787-9, et pris une option pour 36 avions supplémentaires, afin "d’étendre notre réseau et de soutenir notre croissance", a affirmé son PDG, Mesfin Tasew, lors d’une conférence de presse. Depuis le crash d’un Boeing 737 MAX, au sud-est d’Addis-Abeba, en 2019, causant la mort de 157 personnes, les compagnies du monde entier avaient immobilisé au sol ces aéronefs. Mais Mesfin Tasew, le PDG d’Ethiopian Airlines, mise de nouveau sur cet appareil, ce modèle serait désormais sûr selon le transporteur : "L’accident du 737-max qui s’est produit il y a quatre ans est un accident vraiment très triste. Nous avons contrôlé et confirmé que le défaut de conception de cet avion avait été entièrement corrigé par Boeing, et nous avons de nouveau confiance en cet avion", a-t-il déclaré. Boeing a décrit cet accord comme "le plus grand achat d’avions Boeing de l’histoire de l’Afrique", sans donner de prix de vente. Au prix catalogue, rarement appliqué en raison des rabais consentis, la transaction représente plus de 5,6 milliards de dollars.

BOURSES ASIATIQUES

Tokyo et Hong Kong exultent face au ralentissement de l'inflation américaine

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse et Hong Kong s'envolait mercredi, toutes deux ragailardies comme les places occidentales la veille par le ralentissement un peu plus fort que prévu de l'inflation américaine en octobre. L'indice vedette Nikkei de la capitale nippone a bondi de 2,52% à 33.519,70 points et l'indice élargi Topix a gagné 1,19% à 2.373,22 points.

A Hong Kong, l'indice Hang Seng a même fait un bond de plus 4% en fin de séance, aiguillonné également par les chiffres en progression sur un an comme sur un mois des ventes au détail et de la production industrielle en Chine en octobre. Les investisseurs sur les marchés mondiaux parient que le ralentissement de l'inflation américaine le mois dernier a sonné pour de bon la fin du cycle de hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed), même si celle-ci pourrait les maintenir à leurs niveaux actuels élevés pendant encore

longtemps. La décélération de l'inflation américaine a totalement éclipsé le repli un peu plus important que prévu du PIB japonais au troisième trimestre (-0,5% selon une première estimation officielle publiée juste avant l'ouverture de la Bourse de Tokyo). Cette contraction s'explique principalement par le marasme persistant de la consommation dans le pays, dans un contexte d'inflation et de chute du yen qui pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages, et d'un ralentissement des exportations combiné à une hausse des importations.

Idemitsu Kosan tout feu tout flamme

Le géant pétrolier japonais Idemitsu Kosan a vu son titre s'envoler de 18,28% après avoir relevé la veille ses prévisions de résultats annuels, grâce à la remontée des prix du pétrole et la faiblesse du yen. Le raffineur a aussi relevé ses prévisions de dividendes et annoncé un fractionnement de ses actions pour les rendre plus attractives auprès des petits porteurs.

Reflux du yen

Le dollar remontait par rapport au yen, à raison d'un dollar pour 150,62 yens vers

06H40 GMT contre 150,37 yens la veille. Mais le billet vert avait dérapé mardi face aux autres grandes devises dont la monnaie japonaise après les chiffres de l'inflation américaine laissant augurer la fin du cycle de hausse des taux de la Fed. L'euro s'appréciait aussi à 163,76 yens contre 163,59 yens la veille, tout en se négociant pour 1,0873 dollar contre 1,0879 dollar mardi à 21H00 GMT. Le pétrole progressait : vers 06H30 GMT le prix du baril de WTI américain gagnait 0,5% à 78,65 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord avançait de 0,55% à 82,92 dollars.

PARIS

Franchit les 7200 pts avant une série d'indicateurs

La bourse de Paris gagne près de 0,6% ce matin, autour des 7230 points, tirée par Worldline (+3,9%), STMicro (+3,7%) ou encore Eurofins Scientific (+3,6%) mais pénalisée par Alstom qui cède près de 16%. L'indice parisien semble ainsi poursuivre sur sa trajectoire ascendante de la veille (+1,4%), un enthousiasme déclenché hier par les chiffres de l'inflation. Mais certains professionnels font valoir que le ralentissement de l'inflation est surtout due à la forte baisse des prix à la pompe et redoutent que cette séquence favorable ne soit que de courte durée. 'S'il est vrai que la modération de la croissance va dans le bon sens, des hausses de taux restent envisageables dans un contexte où l'inflation devrait rester élevée dans les mois à venir', préviennent ainsi les stratèges de JPMorgan. 'L'incertitude est grande quant à la capacité du FOMC à ramener l'inflation à son objectif de 2%', renchérissent de leur côté les équipes de Muzinich & Co. La persistance de ces interrogations risque notamment de gâcher la fête en Europe, où les actions affichent pourtant des valorisations attractives par rapport aux autres marchés régionaux et à l'obligataire. 'Le risque, selon nous, est que les taux d'intérêt restent élevés pendant une longue période', reconnaît Oliver Collin, co-responsable des actions européennes chez Invesco. Au-delà du risque lié à la direction que prendront les taux d'intérêt, le professionnel met en avant plusieurs facteurs préoccupants en cette fin d'année, parmi lesquels la possibilité d'une éventuelle récession ou d'un atterrissage brutal de l'économie. Sur le front des statistiques, en France, sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 4% en octobre 2023, après un taux annuel de 4,9% observé en septembre, d'après l'Insee qui confirme donc ses estimations provisoires dévoilées à la fin du mois dernier. Par ailleurs, selon l'Insee, au troisième trimestre 2023, le taux de chômage au sens du BIT aug-

mente de 0,2 point à 7,4% de la population active en France (hors Mayotte). Il retrouve son niveau du deuxième trimestre 2022, mais reste nettement sous son pic de mi2015 (-3,1 points). Enfin, l'inflation britannique est tombée en octobre à son plus bas niveau depuis 2021, se rapprochant ainsi de l'objectif de la Banque d'Angleterre et apportant un peu d'oxygène aux consommateurs. La hausse des prix à la consommation (CPI) est revenue à 4,6% le mois dernier, soit un peu mieux que ce prévoyait le consensus (+4,7%), après être ressortie à 6,7% au mois de septembre. Aux Etats-Unis, les intervenants prendront connaissance, en début d'après-midi, des ventes au détail qui permettront de prendre la mesure de la consommation en perspective des fêtes de fin d'année. Jusqu'ici, la forte croissance de l'économie américaine a été nourrie par la consommation des ménages, une vigueur qui détonne dans le contexte actuel de resserrement du crédit et de ralentissement de l'emploi. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Alstom cède près de 16% après avoir annoncé ce matin travailler à un plan global opérationnel, commercial et d'efficacité des coûts, dont une réduction d'environ 1500 ETP (équivalent temps plein), soit près de 10% des fonctions commerciales et administratives. Dans une présentation stratégique consacrée à Ampere, Renault affiche les objectifs pour cette société de véhicules électriques et de logiciels, dont il envisage une introduction en bourse au premier semestre 2024 tout en conservant une forte majorité du capital. Enfin, Oddo BHF maintient sa note de 'sous-performance' sur le titre Orpea avec un objectif de cours réduit de 0,5 à 0,025 euros, après la validation de l'augmentation de capital de la CDC par le Tribunal de commerce. Le broker indique vouloir rester 'à l'écart du titre'.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 15 Novembre 2023 Valeur : 17 Novembre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.1037	134.1187
1	EUR	EURO		145.6903	145.7602
1	GBP	POUND STERLING		167.2533	167.3346
100	JPY	JAPANESE YEN		89.0049	89.0385
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5241	18.5270
1	CHF	SWISS FRANC		151.1028	151.1878
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		97.9860	98.0257
1	DKK	DANISH KRONE		19.5529	19.5568
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6906	12.6956
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.3669	12.3714
1	AED	UAE DIRHAM		36.5107	36.5167
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.7553	35.7640
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.6959	435.1677
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.5614	42.9892
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.1487	13.1502
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.4488	27.5896
1	MRU	MAURITANIAN OUGUTYA		3.5309	3.5313
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		176.6882	176.6882

Les Bourses chinoises bondissent à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert mercredi 15 novembre en forte hausse, dans la foulée de Wall Street, rassurée par le ralentissement de l'inflation aux Etats-Unis qui semble effacer la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 2,53% à 17.836,65 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai prenait 0,69% à 3.077,03 points, tandis que la place de Shenzhen était en hausse de 0,85% à 1.938,06 points. Le Trésor américain insiste sur l'importance de «relations saines» avec la Chine

CAC40

Vague d'euphorie tous azimuts après CPI 'core' à 4%

La bourse de Paris (+1,5%) flirte avec les 7.200: le CAC a littéralement décollé à la verticale à 14H30 sur la publication du 'CPI' américain... avec une envolée de +60Pts en une minute. Voilà un rare exemple de 'gap' intraday qui provoque une vague de rachats panique et propulse le CAC40 vers 7.190, soit 110Pts au-delà de ses planchers du jour. L'indice CAC puis le SBF-120 sont tirés par ST-Micro (le SOX bondit de +3,6% à Wall Street) puis le compartiment automobile (Forvia +8,5%, Valéo +10%) et l'immobilier (avec Unibail à +5,8%) puis toutes les valeurs massacrées en octobre (Worldline, Téléperformances, Alstom...). L'euro-Stoxx50 gagne +1,6% (à 4.300) contre 0,1% avant les chiffres de l'inflation US. C'est un feu d'artifice haussier à Wall Street avec un Nasdaq revenu au-dessus des 14.000 (+2,3% à 14.080) pour la première fois depuis fin août (soit +11% en ligne droite depuis le 26

octobre). Le S&P500 bondit de +2% (vers 4.500, meilleur score depuis le 14 septembre) et le Dow Jones de +1,5% (vers 33.850) La publication des derniers chiffres de l'inflation aux Etats-Unis, viennent de totalement dissiper les craintes de resserrement de la politique monétaire américaine en décembre mais également d'ici mai 2024. Le tassement graduel de l'inflation est confirmé par le Département du Travail : l'indice des prix à la consommation américain a augmenté de 3,2% en octobre par rapport au même mois de 2022, contre +3,7% au mois de septembre. Hors énergie et produits alimentaires, deux catégories traditionnellement volatiles, le taux d'inflation annuel s'est établi à 4% le mois dernier, un niveau là-aussi légèrement en dessous de la prévision du broker (4,1%). Sur le marché obligataire, le réajustement des perspectives de hausse des taux a pour effet

un lourd décrochage des rendements des bons du Trésor, avec un papier à dix ans qui se détend de 18 points de base à 4,456%. En Europe, la détente des OAT et des Bunds semble calquée sur celle des T-Bonds avec -15Pts sur les BTP italiens à 4,416%, -13Pts et -12Pts de base à 3,163 et 2,60% respectivement. Au même moment, le dollar se déprécie très nettement face à l'euro (chute de -1,3%), qui en profite pour remonter aux abords de 1,0835 face au billet vert, au plus haut depuis début septembre. Le Dollar Index décroche de -1,1% vers 104,50, un 'plus bas' depuis le 12 septembre dernier. L'Euro est également renforcé face au \$ et autres devises par un indice ZEW du climat économique pour l'Allemagne -traduisant les attentes des experts allemands des marchés financiers- qui grimpe de 10,9 points en novembre pour s'établir à 9,8, revenant ainsi en territoire positif pour la première fois depuis avril.

ÉTATS-UNIS

L'inflation ralentit en octobre

L'inflation a ralenti aux États-Unis en octobre, après plusieurs mois de rebond cet été, une bonne nouvelle tant pour Joe Biden, à moins d'un an de l'élection présidentielle, que pour la banque centrale, qui veut juguler cette flambée des prix.

La hausse des prix s'est établie à 3,2% sur un an, contre 3,7% en septembre, selon l'indice CPI publié mardi par le département du Travail. Ces chiffres sont une "agréable surprise", a commenté Jason Furman, professeur à Harvard et ancien économiste de la Maison Blanche, dans un tweet. C'est la première fois depuis le mois de juin que cet indice baisse et, sur un mois seulement, il tombe même à zéro, avec des prix identiques à ceux de septembre. Les analystes attendaient, pour l'inflation générale, 0,1% sur un mois, et 3,3% sur un an, selon le consensus de MarketWatch. Les prix de l'essence à la pompe, notamment, ont chuté. Les nuits d'hôtel, voitures d'occasion et billets d'avion, ont aussi coûté moins cher. Mais ceux de l'alimentation sont restés en hausse, de même que les logements, les assurances auto, ou encore les soins de santé. Autre mesure qui a fortement diminué: l'inflation dite sous-jacente, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, est au plus bas depuis plus de deux ans, à 4,0% sur un an. Elle est de 0,2% sur un mois, contre 0,3% en septembre.

Biden salue les "progrès"
Les prix avaient flambé après le Covid-19, aux États-Unis comme ailleurs dans le monde, et l'inflation avait atteint en juin 2022 son plus haut niveau depuis plus de 40 ans, à 9,1%, puis avait baissé, pour tomber à 3,0% un an plus tard. Mais, tirée par les prix des logements et de l'essence à la pompe, elle avait rebondi cet



été. Ce recul de l'ensemble des chiffres de l'inflation est une bonne nouvelle pour le président américain Joe Biden, à moins d'un an de l'élection présidentielle. Il a salué, dans un communiqué, ces "nouveaux progrès dans la réduction de l'inflation (qui sont réalisés) tout en maintenant l'un des marchés du travail les plus solides de l'Histoire". Et y voit le résultat de sa politique économique. La forte inflation persistante était une épine dans le pied du président démocrate. L'opposition républicaine accuse ses plans de relance, qui ont injecté des milliards de dollars dans l'économie, d'alimenter la flambée des prix. Et cela a aussi fait bondir la Bourse de New York à l'ouverture mardi matin.

Trop élevée
Pour contenir la hausse des prix, c'est la banque centrale américaine, la Fed, qui tient les rênes. Elle a relevé son principal taux directeur à 11 reprises depuis mars 2022, les portant à leur plus haut niveau depuis 22 ans, dans une fourchette de 5,25 à 5,50%. Cela a pour effet de faire ralentir la consommation et l'investissement, et donc de desserrer la pression sur les prix. Lors des deux dernières réunions cependant, en septembre et début novembre, les responsables de la Fed avaient choisi de maintenir les taux au même niveau, pour laisser le temps aux hausses successives de produire leurs pleins effets sur l'économie. Ces chiffres pourraient la convaincre de, de nouveau, ne pas y toucher lors de la prochaine réunion, mi-décembre.

A L'OMBRE DU DUEL ENTRE BIDEN ET XI À SAN FRANCISCO

Les pays d'Asie Pacifique veulent plus de commerce et moins de géopolitique

La poussée des tensions entre Pékin et Washington commence à affecter le dynamisme de l'activité économique dans les pays de l'Apec. La croissance de la zone va baisser en 2024. Les Etats-Unis rechignent à valider un pacte commercial qui rassurerait ses partenaires dans la région. Si tous les gouvernements de la région Asie-Pacifique se félicitent de la rencontre à San Francisco entre Joe Biden et Xi Jinping, peu l'estiment susceptible d'apaiser les tensions géopolitiques qui pèsent sur la croissance de la région. Ensemble, les 21 nations de l'Apec, qui abritent 3 milliards d'habitants sur le pourtour du Pacifique et génèrent plus de 60 % de l'activité économique mondiale, anticipent un ralentissement de leur croissance. « L'Apec marche sur la corde raide dans un contexte de risques négatifs », prévient Carlos Kuriyama, l'un des écono-

mistes de l'organisation. « Après avoir cru de 3,3 % cette année, la progression du PIB pourrait n'être que de 2,8 % en 2024 et dans les années suivantes », précise l'expert, également directeur de la Policy Unit. L'an prochain, la croissance dans la zone sera ainsi inférieure à celle mesurée dans le reste du monde.

Une fragmentation géoéconomique
Pour expliquer ce refroidissement, l'analyste pointe l'inflation toujours forte,

des taux d'intérêt élevés et des bouleversements agricoles liés au changement climatique. Mais il s'inquiète surtout des effets négatifs des tensions géopolitiques dans la zone, particulièrement de la dégradation des relations entre Washington et Pékin. « Une stabilisation entre les Etats-Unis et la Chine serait vécue comme une situation gagnante - gagnante par tous dans la région », souffle Carlos Kuriyama, qui redoute une multiplication des barrières commerciales

et une fragmentation géoéconomique. Pour l'instant, les échanges commerciaux directs entre la Chine et les Etats-Unis restent élevés malgré la mise en place de restrictions aux exportations de technologies sensibles, notamment dans les semi-conducteurs. « Ces échanges ont même atteint un niveau record en 2022 », note l'expert. « Mais sur le premier trimestre de 2023, le commerce de marchandises a baissé, en valeur comme en volume, au sein de l'Apec », insiste-t-il. Pour relancer cette activité commerciale et réduire leur dépendance à la Chine, les capitales asiatiques pressent Washington de leur offrir un cadre commercial plus avantageux. Mais les Etats-Unis rechignent toujours à valider la création d'une grande zone de libre-échange avec ses partenaires asiatiques déjà liés, eux, par le Partenariat transpacifique qu'avait refusé de rejoindre Donald Trump.

JPMORGAN CHASE & CO

L'inflation « pourrait ne pas disparaître aussi rapidement »

Le PDG Jamie Dimon a déclaré que les gens réagissent de manière excessive aux chiffres à court terme « et qu'ils devraient arrêter de le faire ». "Je crains que l'inflation ne disparaisse pas aussi rapidement", a déclaré Dimon dans une interview à la télévision El Financiero Bloomberg. La Réserve fédérale a raison de suspendre ses hausses pour le moment, mais « elle devra peut-être en faire un peu plus ».

CONCURRENCE FÉROCE ENTRE LES SECTEURS DE L'ÉNERGIE ET DE LA TECHNOLOGIE

Les 10 entreprises les plus rentables au monde

SaudiAramco trône sur le podium des entreprises mondiales les plus rentables, puisque ses bénéfices au cours des 12 derniers mois dépassent les bénéfices réalisés par Apple et Berkshire Hathaway réunis, selon les derniers états financiers annoncés. Aramco a réalisé des bénéfices de plus de 264 milliards de dollars au cours des quatre trimestres clos le 30 juin dernier, contre 114 milliards de dollars pour Apple et 113 milliards de dollars pour Berkshire. Tandis que le géant pétrolier brésilien "Petrobras" se classe au quatrième rang mondial avec des bénéfices s'élevant à 98,6 milliards de dollars. Microsoft, qui occupe la deuxième place mondiale en termes de valeur marchande, est à la traîne dans le classement, puisqu'elle occupe la cinquième place en termes de bénéfices, qui se sont élevés à 95 milliards de dollars au cours des 12 derniers mois. Alors que la concurrence reste intense entre les entreprises technologiques et énergétiques, Google se classe au sixième rang mondial en termes de bénéfices avec une valeur de 78,8 milliards de dollars, suivi par la société russe Gazprom avec des bénéfices de 76,8 milliards de dollars. JPMorgan est devenue l'institution financière la plus rentable au monde avec des bénéfices de 63,5 milliards de dollars, et la deuxième des deux institutions financières parmi les entreprises les plus rentables au monde en dehors des secteurs de l'énergie et de la technologie. Tandis que l'américain « Exxon Mobil » se classe neuvième sur la liste, avec des bénéfices de 61 milliards de dollars. Bien qu'elle soit la plus grande banque du monde en termes d'actifs, la banque chinoise « ICBC » arrive à la dixième place avec des bénéfices de 58,9 milliards de dollars.

TUÉ PAR LE MALUS
Ford Bronco, le rêve américain brisé

Avec un prix de base presque doublé à 136 500€ à cause du malus écologique 2024, le Ford Bronco devient totalement inabordable chez nous alors qu'il démarre sous les 40 000 dollars aux Etats-Unis. Depuis 2020, Ford concurrence directement le Jeep Wrangler avec un nouveau tout-terrain pur et dur dont le nom fleure bon les 4x4 américains à l'ancienne et les courses-poursuites avec O.J. Simpson. Le Bronco de nouvelle génération reprend le même principe de base que son rival de chez Stellantis, avec un châssis séparé et une conception optimisée pour le franchissement radical. Avec son style extraordinairement fort et son toit pouvant s'enlever totalement (jusqu'aux portières), il séduit beaucoup de clients aux Etats-Unis et Ford a même osé l'importer en petit nombre en Europe (et en France). En Europe, ce Bronco se heurtait déjà au mur du malus écologique cette année. Proposé à partir de 76 500€ en version Outer Banks à châssis long, il imposait de régler au moins 38 250€ de malus 2023 à cause de son V6 générant au minimum 319 g/km de CO2. De quoi, déjà, le positionner au-dessus d'un Jeep Wrangler 4xe plus puissant mais exonéré du malus écologique grâce à sa mécanique hybride rechargeable (80 700€ en prix de base). Pour 2024, la situation empire : avec 60 000€ de malus écologique, immatriculer un Bronco neuf coûtera au minimum 136 500€ en France. 15 000€ de plus qu'un Porsche Cayenne S E-Hybrid de 519 chevaux immunisé contre le malus grâce à son électrification !

Toujours disponible au compte-goutte
Ce Bronco se limite de toute façon à une commercialisation très confidentielle. Prévu au compte-goutte sur le marché européen pour ne pas trop nuire aux quotas de CO2 du constructeur américain, il n'a eu aucun mal à trouver des clients malgré un prix de vente très supérieur à celui du marché américain. Et peut-être même qu'il aurait continué à se vendre facilement avec le malus écologique 2024 de 60 000€...

HYUNDAI IONIQ 5 N
Une vraie électrique pour le circuit !

Bien décidé à faire oublier les moteurs à combustion interne sous le capot des modèles sportifs, Hyundai martèle dans un récent communiqué que sa future Ioniq 5 N 100 % électrique est tout à fait adaptée à une utilisation sur circuit. Crédible ?

Ceux qui ont déjà expérimenté la conduite très rythmée au volant de véhicules électriques puissants l'ont sans doute déjà constaté : au début, tout se passe bien, mais au bout de quelques dizaines de kilomètres, voire quelques tours de circuit, rien ne va plus. Déjà parce que les freins et les pneus avant agonisent rapidement sous l'effet du poids. Mais aussi et surtout parce que la température de la batterie impose au système électrique de rentrer une bonne partie des chevaux à l'écurie, sous le regard malicieux des amateurs de sans-plomb. Conscient que l'endurance est cruciale pour séduire les purs et durs, Hyundai publie un communiqué dédié à sa future sportive électrique Ioniq 5 N où elle décrit sans aucun complexe de réelles aptitudes sur circuit. De quoi nous donner un peu de grain à moudre après une première présentation statique en juillet dernier. Pour rappel, une fonction "N GrinBoost" fournit déjà un surcroît de 40 ch pendant 10 secondes, soit 650 ch au total, mais un Launch Control réglable sur trois niveaux optimise les départs arrêtés. La Ioniq 5 N serait ainsi capable d'abattre le 0 à 100 km/h



en seulement 3s4. Ensuite, les ingénieurs ont développé un freinage régénératif capable, selon la marque, d'assurer une force de décélération élevée de 0,6 g. Les freins mécaniques seraient ainsi bien moins mobilisés (mais pas épargnés pour autant...), donc plus endurants sur piste. Enfin, un préconditionnement de batterie permettrait de prérégler les cellules. Ainsi, en mode "Track", la température réglée au plus bas niveau garantirait un plus grand nombre de tours de circuit, ce que nous ne manquerons pas de vérifier dès que possible.

Notez également que la Ioniq 5 N offrira deux modes de conduite "piste" différents : de son côté, le réglage "Sprint" permettra au véhicule de délivrer sa pleine puissance le plus longtemps possible, tandis que le réglage "Endurance" maximisera l'autonomie, sans doute au détriment des performances.

Simulatrice !
Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, la marque annonce également un plaisir de conduire digne des modèles N à combustion interne. Cela commence par l'expérience sonore : grâce à dix

haut-parleurs, dont deux à l'extérieur, le système audio promet de "délivrer un son de référence permettant aux conducteurs d'évaluer précisément le niveau de puissance utilisé, comme ils en avaient l'habitude auparavant sur les modèles N à moteur thermique", selon le communiqué. Tout un programme... Mieux (?), un système N "e-shift" restituera les sensations procurées par la boîte double embrayage DCT8 des N thermiques en contrôlant le couple et en reproduisant les à-coups perçus lors des passages de rapports. On vous laisse commenter !

HYUNDAI i10 :
Quelles sont ses pannes les plus fréquentes ?

Maligne, pratique et économique, la Hyundai i10 appartient à cette catégorie de petites voitures en voie de disparition. Jetons un coup d'œil à ses pannes les plus fréquentes. Alternative crédible à la Renault Twingo ou à la Volkswagen up!, la Hyundai i10, cousine technique de la Kia Picanto, a été conçue en Europe pour la clientèle européenne. Bien pensée, habitable et offrant quatre vraies places, elle surclasse la concurrence en matière de volume de coffre, d'espaces de rangement, et même depuis le volant où l'agilité et le confort dominent malgré des remontées de suspension trop sèches sur route dégradée. Côté équipement, l'i10 se dote de l'essentiel mais ne propose pas de GPS de série. Une question que les automobilistes urbains contournent avec leur smartphone et une application adéquate. Malgré tout, la Hyundai i10 apparaît comme l'une des meilleures citadines du marché. C Cette génération a été remplacée par un modèle plus moderne début 2020, mais la catégorie s'amenuise. Peugeot et Citroën ne renouvelleront pas les 108 et C1, la Renault Twingo et la Smart sont passées à l'électrique, tout comme les futures petites autos du groupe Volkswagen. Cette offre tirée vers le bas et le contexte de la voiture neuve (délais



de livraison souvent très longs) font que le prix des i10 en occasion est orienté à la hausse. Dans ce cas, préférez toutefois le haut de gamme ou les séries spéciales, mieux équipées et généralement plus joyeuses en matière de couleur.

Les pannes les plus fréquentes ?

Embrayage
Plusieurs cas d'usure prématurée, recensés plutôt avant le restylage. Ce problème survient davantage sur les voitures qui font beaucoup de ville, généralement autour de 50000 à 60000 km. Cette génération n'est plus commercialisée depuis la fin 2019, mais une prise en charge peut toujours être

demandée et étudiée au cas par cas.

Boîte de vitesses
Risque de fuite d'huile qui demande une intervention, généralement prise en garantie car le réseau connaît le problème. Hyundai a d'ailleurs émis une note technique et les concessionnaires ont revu l'étanchéité de la boîte de vitesses soit lors des révisions, soit sur rendez-vous pour les voitures prévues plus loin dans l'entretien.

Commande de boîte de vitesses
La marche arrière accroche et est parfois difficile à passer (oblige à débrayer plusieurs fois). Une intervention sur la tringlerie en concession règle le problème.

Climatisation
Son déclenchement crée un à-coup. Sur cette génération, il s'agit de moteurs et de systèmes de climatisation dont le développement date un peu, et c'est un fait mais pas un défaut, même si la sensation est désagréable.

Voyant d'anomalie moteur
Il s'allume sans qu'une panne réelle soit arrivée. Il est parfois difficile de l'annuler. Les concessionnaires procéderont à une re-programmation de différents boîtiers.

Pneumatiques
Risque d'usure prématurée et symétrique, souvent lié à un défaut de parallélisme du train avant, qui est soit mal réglé en usine, soit mal revu avant livraison en neuf, ou bien dû à un dérèglement issu d'un coup de trottoir, assez fréquent sur une petite citadine.

Hyundai i10 : quel bilan fiabilité ?
Des moteurs éprouvés, une gamme courte, des équipements raisonnables en nombre et en technologie assurent une fiabilité presque sans faille à cette petite citadine. C'est un achat sans souci qui se dessine, pour une catégorie qui tend à disparaître faute de demande et de rentabilité côté constructeurs.

STARSHIP

Ces étapes que SpaceX devrait avoir corrigées pour le deuxième vol

Le calendrier s'accélère au Texas, et SpaceX n'attend désormais plus que les autorisations pour faire décoller Starship une deuxième fois cette année. Direction l'espace, et direction Hawaï, mais pour y arriver, il y a de nombreuses étapes sur lesquelles les équipes d'Elon Musk ont travaillé. Assez pour réussir ?

La communication de SpaceX se fait de plus en plus insistante : décollage de Starship dès cette semaine... si les autorisations de lancement sont délivrées par les autorités ! On devine les échanges administratifs particuliers entre le calendrier nécessairement tendu pour l'industriel, et la responsabilité de l'institution américaine qui serait défaillante si elle donnait le feu vert à une catastrophe, d'autant plus que le public viendra nombreux assister à cette deuxième tentative vers l'espace. Starship SN25 et SuperHeavy B9. La fusée la plus puissante au monde, la plus grande, la plus décrite sans doute aussi...

Direction Hawaï, pleine puissance ?

L'objectif de ce deuxième lancement sera relativement identique au premier. En effet, SuperHeavy va allumer ses 32 moteurs, avant de gagner de la vitesse et de l'altitude. À 70 kilomètres du sol environ (probablement un peu avant), Starship va allumer ses propres moteurs et s'éjecter de SuperHeavy, pour gagner encore de la vitesse et presque entrer en orbite. Presque, puisque l'objectif n'est pas un tour complet de la Terre, mais une trajectoire qui va l'amener à freiner de façon minimale au-dessus du Pacifique pour pouvoir se poser à la verticale, dans l'Océan, au large de Hawaï. Point de récupération, ni pour l'étage principal ni pour le vaisseau réutilisable, mais des « simulations grandeur réelle » pour tester un maximum de



systèmes. Starship arrivera-t-il à tenir jusqu'à retraverser l'atmosphère en descente après avoir volé au-dessus du globe ? Peut-être, mais pour SpaceX, le principal n'est pas aussi loin, même si c'est le plan de vol officiel.

Quitter le sol sans tout arracher, première étape

Le premier obstacle sera d'abord de quitter le site de lancement. En effet, on a toujours tendance à croire qu'on ne peut que progresser, mais SpaceX n'a fait décoller SuperHeavy qu'une seule fois, et on se souvient que plusieurs moteurs Raptor s'étaient éteints avant même de quitter la table de tir. Il faudra donc montrer un décollage bien droit, pour quitter la « Starbase » avec

un minimum de pertes (pas plus d'un ou deux moteurs, ce serait déjà un progrès).

Une fois le lanceur parti, de nombreux observateurs, y compris des autorités, viendront inspecter les améliorations du site. Car la Starbase, depuis avril dernier, a subi de grands travaux. L'installation d'un socle de métal et d'un réseau de canalisations de refroidissement, ainsi qu'un simili-système de déluge/suppression de l'onde de choc à l'air de tenir son rôle lors des essais de mise à feu. Mais un vrai décollage, il n'y a rien de mieux pour valider le concept, ou au contraire pour voir revenir une fois de plus le ballet de bétonnières durant quatre mois pour une fois de plus renforcer le site.

Un vol nominal, pourquoi pas

Si Starship accélère correctement, on scrutera au bout de 2 minutes et 41 secondes de vol, l'allumage des moteurs Raptor du Starship et la séparation « à chaud », une nouveauté pour SpaceX. Jusqu'ici, l'entreprise a toujours séparé ses étages, et les a laissés s'éloigner quelques secondes avant que l'étage supérieur allume son moteur. Avec Starship la séquence est différente, les moteurs s'allument alors que le vaisseau est encore accroché à son booster principal : les gaz s'échappent par une structure inter-étage blindée particulière, et Starship n'est éjecté que lorsque les moteurs ont atteint un régime de poussée suffisant. Pour de nombreux observateurs, c'est cette étape particulière qui est la plus attendue et que SpaceX doit atteindre. En effet, c'est un changement majeur, et lors du premier tir, Starship ne s'était pas séparé du SuperHeavy. Même si tout ne se passe pas parfaitement (altitude suboptimale, problèmes moteurs ou perte de contrôle ensuite), voir Starship s'éloigner de SuperHeavy sera une étape remarquée.

Savoir exploser au bon moment

Et si tout se passe mal ? Ironiquement, c'est aussi un point d'amélioration important. Car en avril lors du premier vol, le lanceur avait bel et bien détecté sa trajectoire erratique et ses problèmes qui l'empêcheraient d'aller à la frontière de l'espace. Mais ses charges explosives n'avaient pas eu de véritable effet sur la structure du booster ! Cette

fois, les équipes vont scruter le « scénario catastrophe ». En cas de déviation, ils espèrent bien que le duo Starship/SuperHeavy se désintègre comme prévu plutôt que sous l'action des forces aérodynamiques... On l'aura compris, à chaque étape du vol, SpaceX aura à cœur de montrer les progrès. Si le Starship atteint et dépasse la Ligne de Karman des 100 km d'altitude avant de grimper puis de descendre au-dessus du Pacifique, peu importe véritablement l'état dans lequel il sera à l'arrivée. Ce sera un joli résultat de recherche appliquée, pour un projet fort cher jusqu'ici, mais dont la finalité se joue d'abord en orbite. Car si Starship peut accélérer jusqu'à l'orbite, alors il pourra commencer sa carrière de lanceur et transporter (progressivement) les wagons de satellites Starlink que SpaceX envoie aujourd'hui péniblement avec des dizaines de tirs de son lanceur le plus fiable, Falcon 9.

Les yeux rivés sur... la suite

Surtout, si Starship dégage correctement son site de lancement et réalise quelques minutes de vol conformes à son objectif, il faudra déjà scruter la suite. On le sait, l'entreprise empile les exemplaires améliorés du Starship et de SuperHeavy autour de sa Starbase. Disposer d'un site performant et retenir l'aventure régulièrement est important voire capital pour la suite du projet.

RAZR À QUELQUES JOURS DU BLACK FRIDAY

Cdiscount brise le prix de ce smartphone pliable Motorola

C'est bientôt le Black Friday ! En attendant le jour j profitez de remises exceptionnelle notamment chez Cdiscount. Le smartphone pliable Motorola RAZR, un modèle ultra performant et innovant est à moins de 690 € sur le site de vente en ligne. Transformez votre rêve de posséder un smartphone pliable en réalité avec l'offre exceptionnelle de Cdiscount sur le Motorola RAZR, le dernier bijou de la gamme de smartphones pliables du constructeur américain. À quelques jours seulement du Black Friday, ce modèle innovant est disponible à un prix irrésistible de seulement 689,99 € au lieu de 864,88 €. Saisissez cette opportunité unique de posséder un smartphone pliable sans compromettre votre budget. Doté d'un écran impressionnant de 6.7 pouces, le Motorola RAZR, sorti en 2022, offre une expérience visuelle immersive. Capturez chaque détail avec le capteur de 32 MP, garantissant

des photos nettes et lumineuses. Ne vous inquiétez jamais de manquer de puissance grâce à la batterie de 3500 mAh, alimentée par un impressionnant processeur octa-core et une mémoire vive de 8 Go, permettant des performances fluides et rapides. Avec une mémoire interne généreuse de 256 Go, vous avez amplement d'espace pour stocker vos applications, photos, et bien plus encore. Profitez de la connectivité 5G pour une navigation ultra-rapide et découvrez le monde sans limites d'Android 12 (S). Ce smartphone pliable vous offre la combinaison parfaite entre design élégant et fonctionnalités de pointe, redéfinissant l'expérience mobile.

Motorola : une marque de smartphone emblématique et innovante

Motorola, marque célèbre américaine, est réputée pour son rôle pionnier dans l'industrie de la té-

lécommunication mobile. Avec un héritage remontant à la création du premier téléphone portable, Motorola continue d'innover. La marque se distingue par son engagement envers la qualité et la durabilité, offrant une gamme diversifiée de smartphones allant des modèles classiques aux appareils pliables avant-gardistes. Forte de sa réputation en matière de conception robuste et de performances fiables, Motorola séduit les consommateurs à la recherche d'appareils intelligents qui allient style et fonctionnalité.

Microsoft Edge va se doter d'un outil de traduction des vidéos

Bonne nouvelle pour les utilisateurs de Microsoft Edge : le navigateur va prochainement accueillir une toute nouvelle fonctionnalité de traduction automatique des vidéos.

La semaine dernière, la firme de Redmond a déployé la version 119 de Microsoft Edge. Le navigateur en a alors profité pour recevoir quelques améliorations bienvenues, à commencer par une meilleure gestion de la compression des données et une dimension multitâches sensiblement améliorée.

Visiblement bien déterminé à poursuivre ses efforts pour remonter dans le classement des navigateurs les plus utilisés dans le monde, Microsoft Edge se dotera bientôt d'une fonctionnalité de traduction des vidéos.

Bientôt un outil de traduction vidéo dans Microsoft Edge ?

Dans la dernière mise à jour de Microsoft Edge Canary, des utilisateurs ont pu constater l'arrivée d'une toute nouvelle fonction de traduction des vidéos. Concrètement, en survolant une vidéo (et pas uniquement sur YouTube), le navigateur affiche un nouveau bouton « Traduire », comme cela nous est rapporté par nos confrères de Bleeping Computer. Si, pour l'heure, cliquer sur ce bouton n'entraîne aucune action (la fonctionnalité étant probablement encore en cours de test), tout porte à croire que la firme de Redmond s'apprête à doter son navigateur d'un système de traduction de vidéo en temps réel. Comme vous pouvez le voir ci-dessus, par l'intermédiaire de la publication de LeoPevea64 sur X.com (anciennement Twitter), cliquer sur le bouton de traduction fait apparaître un menu déroulant permettant de sélectionner la langue de votre choix parmi quatre propositions : l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

Une fonctionnalité en cours de développement, mais qui ne devrait plus tarder à débarquer

Vous l'aurez bien compris, la fonctionnalité de traduction n'est, pour le moment du moins, toujours pas opérationnelle. En revanche, et en attendant que Microsoft communique officiellement de premiers détails à l'égard de cette fonction, nous pouvons aisément imaginer qu'une telle nouveauté permettrait à Edge de se démarquer de ses principaux concurrents, en plus de conquérir les cœurs de nouveaux utilisateurs. L'ajout de cet outil dans Microsoft Edge rendrait qui plus est les contenus vidéo accessibles au plus grand nombre, outrepassant ainsi les barrières de la langue. Quoi qu'il en soit, la firme de Redmond ne devrait plus trop tarder avant de rendre cette fonctionnalité de traduction automatique totalement fonctionnelle.

Mots fléchés

Ascension		Campeur		Sommet		Artisan du livre		Inter-jection		Monticule		Petit mensonge
Cafés		Gros succès		Âmes des morts		Arrivé à terme						Reprendre du service
										Petite surface		
										Fauve tacheté		
Bonbon								Rétais ou corse				
Abri de jardin								Nounou				
						Avantage						
						Adoles-cents						
Magma					Voisine d'outre Rhin							
Bavard					Colimaçon							
									Simples		Chemin balisé	
											Renforce le oui	
De la femme		Insecte		Convain-quis								
							Fanatique					
							Tipis des sioux					
Échec cuisant	Cardinaux opposés			Danseuse			Idem				Un océan	Angoisse d'acteur
	S'activa au bloc						Pour New Hamp-shire					
				Policier						Habileté		
				Effrités						Réaction de petit		
Lettre d'étourdi			Pachy-derme									Beaucoup
Anneau de ver												
								Ville d'accords				
Participe gai			Fusionnée		Sélénium au labo					Portion de cercle		
Peindre					Vrai		Prix net			Corrigé		
						Hiron-delle de mer						De la mer Égée
Inflam-mation	Quelqu'un						Bête de somme					
	Étendu						Milite pour la paix					
						Langue du sud			Six à Rome			Engrais
						Groupe de maisons			Obtus			
Installé		Tigre					Sous l'occiput					
		Possessif					Fatigué					
					Alouette					Aurochs		
										Proche d'Aix		
Support de balle				Premier degré			Habitant d'Auray					
Blessés												
					Diminué						Suit le docteur	

Un avion cargo dédié au transport de produits nationaux vers l’étranger

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa a annoncé, mercredi à Alger, qu’un avion cargo au niveau de l’aéroport international d’Alger Houari-Boumediene a été exclusivement dédié au transport de produits nationaux vers l’étranger, soulignant que cette mesure intervenait dans le cadre de l’accompagnement du secteur des transports de la nouvelle dynamique des exportations nationales hors hydrocarbures. Destiné exclusivement au transport de produits « Made in Algeria » vers l’étranger, l’avion cargo est, selon le ministre, « prêt à décoller à tout moment vers n’importe quelle destination, notamment vers les pays asiatiques et européens ».

DGSN -HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE, DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Signature d’un accord pour un échange d’expertises

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption ont signé mercredi un accord-cadre pour un échange d’expertises en matière de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué un communiqué de la DGSN. L’accord a été signé, au siège de la DGSN, par le Directeur général de la sûreté nationale, Farid Bencheikh, et la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousse-rati. A cette occasion, M. Bencheikh a affiché "la disponibilité permanente des services de police pour accompagner les efforts de l’Autorité, en apportant leurs expertises en matière d’enquêtes et d’investigations pour renforcer le plan d’action nationale de lutte contre la corruption". De son côté, Mme Mousserati s’est félicitée de la "mise en place de ce mécanisme opérationnel qui constitue un instrument clé pour la coopération et l’échange d’expertises avec le corps de la Sûreté nationale, étant une autorité d’application de la loi et un des mécanismes essentiels de prévention et de lutte contre la corruption", conclut le communiqué.

Les Enjeux

Quotidien national de l’économie

Eco

Jeudi 16 novembre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



POUR SON PROCHAIN MANDAT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les priorités de l’Algérie mises en exergue par Attaf à Londres

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l’étranger, Ahmed Attaf, a mis en exergue, lors de sa visite en cours au Royaume-Uni, les priorités sur lesquelles l’Algérie mettra l’accent lors de son prochain mandat au Conseil de sécurité des Nations unies, notamment les questions liées au monde arabe et au continent africain. M. Attaf a pris part mardi soir dans le cadre de sa visite de travail au Royaume-Uni, à une rencontre consultative sur le Conseil de sécurité, organisée dans la prestigieuse institution de Wilton Park, et a prononcé une allocution à cette occasion. Il a d’abord adressé ses remerciements au ministre d’Etat britannique aux Affaires étrangères, Lord Ahmed Tariq pour avoir organisé cette importante discussion avec les membres africains actuels, sortants et entrants du

Conseil de sécurité. M. Attaf a, ensuite, évoqué le contexte international dans lequel intervient l’adhésion de l’Algérie au Conseil de sécurité et les priorités sur lesquelles le pays mettra l’accent lors de son prochain mandat. "Rejoindre le Conseil de sécurité est gratifiant, mais aussi extrêmement exigeant. Nous aspirons sincèrement à apporter de nouvelles perspectives, étant pleinement conscients du contexte particulièrement difficile dans lequel se déroule notre mandat", a déclaré M. Attaf devant les participants à cette réunion, tout en rappelant que l’Algérie a déjà servi trois fois en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, la dernière fois en 2004-2005. "Les défis qui nous attendent se sont diversifiés et sont devenus plus difficiles à relever, et les promesses du système des Nations unies se

sont révélées plus difficiles à tenir", a-t-il poursuivi. Par conséquent, a-t-il relevé, "il est devenu tout à fait clair que les divergences et les divisions géopolitiques croissantes entre les membres permanents ont empiété sur toutes les délibérations du Conseil de sécurité et inhibé la capacité d’action de ce dernier". Et d’ajouter dans ce contexte : "Cette situation a ravivé les exigences mondiales en faveur d’une réforme globale pour aider le Conseil de sécurité à surmonter ses difficultés internes et à apporter des réponses adéquates aux défis actuels". Donc, a enchaîné le ministre, "nous pensons également que nous n’avons pas d’alternative au Conseil de sécurité et que nous devons le faire fonctionner et être à la hauteur des aspirations et des attentes que nos peuples ont collectivement placées en lui".

COUR DES COMPTES

Un séminaire sur les perspectives des réformes budgétaires et comptables

Un séminaire a été organisé, mercredi à Alger, sur "les perspectives des réformes budgétaires et comptables dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances", dans le cadre du projet de jumelage institutionnel conclu entre la Cour des comptes et un consortium com-

posé de la Cour des comptes française et du Tribunal des comptes portugais. Dans une allocution à l’ouverture des travaux, le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf a mis en avant l’importance majeure de cette rencontre étant directement liée aux "réformes

budgétaires et comptables de l’Etat découlant de l’application de la loi organique relatives aux lois de finances". Dans le même sillage, M. Benmaarouf a souligné "la ferme détermination" de son organe à apporter sa contribution de manière efficace, en collaboration avec ses partenaires du mi-

nistère des Finances et nombre de départements ministériels, pour accompagner les parties concernées. "L’objectif étant de consacrer l’efficacité, de conférer davantage de transparence et la reddition des comptes lors de l’utilisation des ressources publiques", a-t-il expliqué.

Chronique Eco d’Anouar El Andaloussi

Jamais la géopolitique n’a été aussi présente dans la vie des Nations et dans l’économie mondiale. Les enjeux énergétiques et alimentaires sont les plus visibles, mais tous les autres secteurs et phénomènes économiques sont liés directement ou indirectement aux enjeux géopolitiques. Ce n’est pas nouveau me dira-t-on. Mais la fréquence des crises et leurs impacts sont une nouveauté.

« Il y a peu de générations qui n’aient eu l’impression de vivre une “crise” ou même d’être à un “tournant”. Depuis le XVI^e siècle, ce que l’on trouverait difficilement, c’est une génération qui ait cru vivre dans une période stabilisée », (Raymond Aron.) D’ailleurs, la sémantique s’est enrichie de nouvelles notions pour caractériser la permanence des crises ; ainsi, la « permacrise » proposée en 2023 par le dictionnaire britannique de référence Collins, ou la « polycrise » (Edgar Morin) qui est devenue récurrente chez les organisateurs du Forum de Davos. Au plan politique, on assiste au retour du populisme, du souverainisme et même le nationalisme le plus radical. La dernière crise sanitaire a propulsé ces « idéologies » dans la sphère économique. Ainsi on est passé, par exemple de la sécurité alimentaire à la souveraineté alimentaire ; de l’éclatement international des chaînes de valeur (CVM) à la récupération territoriale des segments-clés de ces dernières (semences dans l’agriculture par ex). Les crises ne sont pas seulement géopolitiques, il y a celles qui sont de nature climatiques, sanitaires ou même financières, mais leurs impacts deviennent rapidement internationaux et géopolitiques. Ces crises s’enchevêtrent et sont interdépendantes : la

L’économie mondiale à l’épreuve de la géopolitique

question climatique est inséparable de nos choix énergétiques, qui ont été mis à rude épreuve par la guerre en Ukraine ; la crise sanitaire, outre ses effets dévastateurs sur les économies, a aiguisé les tensions géopolitiques entre l’Occident et la Chine. La libéralisation des échanges, principe fondateur de la mondialisation, est désormais perçue comme un mal. Elle détruirait les emplois et accentuerait les inégalités. Elle créerait des dépendances anormales pour les pays occidentaux, comme on le voit en temps de crise dans le domaine des terres rares ou des semi-conducteurs, de la santé, ou du gaz, mais aussi pour leurs adversaires, qui se trouvent exposés aux sanctions (Iran). Sans compter les excès de la finance dont on a vu les résultats dévastateurs lors de la crise de 2008 ou celle de l’euro en 2011. On assiste ainsi à une « corrosion de la mondialisation » sous les coups de boutoir des nationalismes. (B. Tertrais « La guerre des Mondes : le retour de la géopolitique et le choc des empires », 2023). Si l’on peut parler de retour de la géopolitique, c’est pour signifier que les rapports de forces politiques territorialisés entre États sont redevenus les principaux déterminants de la vie internationale. Les rapports de forces redeviennent plus importants que les institutions et les normes. La géographie reste dominante (crise ukrainienne et Génocide à Gaza) : l’importance des flux matériels n’annule pas celle des territoires, de leur localisation et de leurs ressources. On ne peut pas comprendre la place de l’Amérique, de la Chine, de la Russie ou de la Turquie, ni dissenter de leur avenir, sans regarder une carte. Les États n’ont pas été supplantés par les institutions internationales, les villes, les organisations non gouvernementales ou les multinationales. Les décisions prises par un Elon Musk, un Bill

Gates ou un George Soros peuvent avoir un impact sur la vie de centaines de millions de personnes, ce sont les États qui légifèrent, et qui décident de la guerre ou de la paix. A ceci près, les États restent maîtres de leur souveraineté dans les pays dominants, alors que ces États deviennent vassaux d’autres États puissants ou soumis à des législations élaborées ailleurs, sous des appellations variées (Normes, Règles, Conventions, Accords....) Au plan économique, cette situation complique davantage la situation des pays « émergents », face à la puissance des pays dominants et face aux règles imposées par les institutions internationales. Ces dernières n’interviennent jamais en cas de crise pour réguler les relations internationales, mais viennent mettre à jour leurs catalogues de règles, de normes et de conventions. Les alliances entre pays voisins, complémentaires économiquement, proches idéologiquement deviennent la seule alternative à cette géopolitique envahissante et agressive (conflit ukrainien), arrogante et inhumaine (crise de Gaza), prédatrice pour les ressources naturelles (Afrique). Au final, on ne peut concevoir des relations économiques, commerciales, financières (Swift dans le cas de la Russie) si l’on n’a pas sa « géopolitique » (une géographie dominée et portée par une puissance militaire). De plus en plus de routes commerciales seront sécurisées et « privatisées » ; malheur à celui qui n’a pas sa part de la route pour laquelle il doit être capable de la sécuriser. Les pays isolés paieront le prix de la nouvelle géopolitique pour assurer l’écoulement de leurs marchandises et l’approvisionnement de leurs économies et leurs populations.